

L'EXPRESS
POLITIQUE

Visa pour les Tchèques

Les Tchèques qui veulent se rendre au Canada devront désormais se munir d'un visa, a annoncé hier le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Mme Lucienne Robillard. La vague massive de demandes d'asile politique de la part de Tsiganes en provenance de la République tchèque a obligé le Canada, selon le ministre, à prendre une telle mesure. Mme Robillard a souligné que le problème s'aggravait dans le mesure où les revendications du statut de réfugié ne semblaient pas diminuer. Le nombre de demandes est passé à 189 en 1996 pour atteindre 1285 de janvier 1997 au 30 septembre dernier.

Gilles Toupin

Faux passeports

L'examen des deux passeports canadiens utilisés par des agents israéliens lors d'une tentative d'assassinat en Jordanie, le 25 septembre, a démontré qu'ils étaient faux, a indiqué à Ottawa, hier, le ministre fédéral des Affaires étrangères Lloyd Axworthy. Le ministre a ajouté qu'il souhaitait obtenir l'assurance qu'une telle chose ne se reproduirait jamais. Fabriqués au Moyen-Orient, les documents portaient les noms de deux Canadiens. Ces derniers, qui collaboraient avec le gouvernement fédéral, sont toujours en possession de leurs propres passeports.

Presse Canadienne

Comme si de rien n'était

Même après avoir été mis au courant de présumées allégations de trafic d'influence mettant en cause le Parti libéral du Canada, le gouvernement libéral a continué à approuver des demandes de subventions dans la circonscription du premier ministre Jean Chrétien. La Presse Canadienne a obtenu une liste de projets de sociétés québécoises approuvées par Ottawa pour la région Mauricie-Bois-Francs. C'est le 5 mars que le ministre Pierre Pettigrew, alertait la GRC au sujet de certaines malversations. Il soupçonnait un ou des organisateurs libéraux d'avoir essayé de soutirer de l'argent — des sommes pouvant atteindre 25 000 \$ — de compagnies désireuses d'obtenir des subventions de son ministère en vertu du Fonds transitoire de création d'emplois. Mais apparemment au ministère du Développement des ressources humaines, aucun signal d'alarme n'a été déclenché. L'organisateur libéral en question, Pierre Corbeil, a continué à exercer ses fonctions au sein de la section québécoise du PLC jusqu'au lendemain des élections. Et on n'a pas cru bon de suspendre au moins temporairement l'octroi des subventions pendant que la GRC poursuivait son enquête. Deux projets d'une valeur considérable ont été approuvés le 4 mars, la veille de l'avertissement de M. Pettigrew à la GRC : un projet de Mégatech Electro inc. dans la circonscription de Laviolette pour la somme de 1,3 million, et un autre de la société L'Aérospatiale Globax inc. à Trois-Rivières pour une valeur de 2,04 millions. Par la suite, 18 projets ont été approuvés à la veille, pendant et après les élections du 2 juin.

Presse Canadienne

Robert Perreault recommandera la vente du Village olympique

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Avec l'assurance qu'un nouvel édifice pourrait être construit juste à côté du Village olympique, le gouvernement du Québec fera aujourd'hui un pas déterminant vers la vente de ce complexe de prestige au secteur privé.

Le ministre responsable de la Métropole, Robert Perreault, doit recommander aujourd'hui au conseil des ministres d'aller de l'avant avec la privatisation. La décision du gouvernement ne sera pas nécessairement prise aujourd'hui.

Un groupe de fonctionnaires chargé d'étudier le dossier de la vente du Village, dirigé par le président de la Régie des installations olympiques, André Tétrault, a assuré le ministre de la Métropole que le terrain de 600 000 pieds carrés adjacents aux tours, qui sert actuellement de stationnement, pour-

rait servir à la construction d'un nouvel édifice domiciliaire. Le zonage de la ville permettrait de loger une nouvelle construction d'importance juste à côté du Village existant.

Même si Québec veut vendre, « il n'est pas question d'une vente de feu », insiste-t-on.

L'an dernier, Québec avait acheté ce terrain à la Ville de Montréal pour 14 millions. Avec la possibilité de bâtir sur le terrain, le Village olympique est passablement plus intéressant pour un promoteur. Lorsque les tours avaient été mises

en vente, en 1994, le gouvernement libéral avait été déçu de la faiblesse des soumissions reçues — 38 millions pour un édifice qui génère six millions de profits nets, chaque année, dans les coffres de la Régie des installations olympiques. Le fait que le terrain voisin appartenait à la Ville alors, avait nuit à la proposition du gouvernement, expliquait-on. Le comité de fonctionnaires recommande de ne pas diviser les actifs de Québec : le terrain devrait être inclus dans toute transaction touchant le Village.

La perspective de susciter un chantier d'importance dans l'est de Montréal est un élément important dans l'intérêt du gouvernement pour la privatisation. De même, certains à Québec s'interrogent sur la pertinence pour le gouvernement d'être propriétaire d'un immeuble à logements. Québec a voulu avoir des assurances quant aux droits des

locataires actuels du Village, en cas de vente au secteur privé. Les 200 locataires dont le loyer est « subventionné » — sur 980 logements — devraient conserver leurs droits s'il y avait vente. Déjà, Québec paie des propriétaires d'édifices pour qu'une partie de leurs logements soient des HLM, ce qui évite des nouvelles constructions plus coûteuses.

Les autres locataires actuels garderaient leurs droits — la moyenne d'âge est de plus de 70 ans. Presque tous les locataires sont entrés en même temps après les Olympiques de 1976. Ils paient toutefois le prix du marché : les appartements pourvus de terrasses aux extrémités vont jusqu'à 1400 \$ par mois.

Les employés du Village — ils sont une demi-douzaine — auraient le choix entre travailler à la RIO et rester à l'emploi d'un éventuel acheteur.

Frank McKenna tire sa révérence

CHANTAL HÉBERT
et DENIS LESSARD

Affirmant envers et contre tous qu'il s'agit d'un adieu définitif plutôt que d'un simple au revoir à la politique active, Frank McKenna, 49 ans, tire sa révérence de la direction de son parti et de sa province du Nouveau-Brunswick.

Sa démission entre en vigueur lundi, le jour du dixième anniversaire de son élection comme premier ministre et de l'échéance qu'il s'était lui-même fixée alors qu'il avait balayé les conservateurs du pouvoir en 1987.

« J'ai respecté tous mes engagements dans la vie politique même quand c'était difficile. C'est une question d'intégrité », a-t-il expliqué hier en précisant qu'il regrette quand même de quitter son poste avant d'avoir réussi à faire du Nouveau-Brunswick une province autosuffisante en matière économique.

En arrivant au pouvoir, M. McKenna s'était d'emblée assuré une place dans les annales politiques canadiennes en raflant les 58 sièges de sa province. Pour le meilleur ou pour le pire, cet exploit n'allait pas être sa seule première. Presque tout de suite après, il devenait le premier chef de gouvernement à s'opposer à l'accord du lac Meech, un rôle pour lequel plusieurs lui tiennent encore rigueur, en particulier au Québec, et cela même s'il avait fini par se rallier au projet. Hier, le Bloc québécois ne s'est pas associé aux hommages que rendaient les autres formations fédérales à M. McKenna, et le chef conservateur, Jean Charest, a affirmé que l'histoire se souviendrait de lui comme de « celui qui a mis le feu à la maison mais n'a pas réussi à l'éteindre. »

Mais la minorité acadienne du Nouveau-Brunswick gardera sans doute un souvenir plus éloquent du travail constitutionnel de Frank McKenna. Il a vu à l'enchaînement dans la Constitution de droits accrus pour les francophones et leur a fait une large place dans son gou-



En octobre 1995, le premier ministre Frank McKenna (à l'avant-plan) participait au grand rallye de l'amour organisé à l'occasion du référendum québécois.

vernement. Parmi ses successeurs présumés, il se trouve d'ailleurs au moins un prétendant acadien, le ministre Bernard Richard.

Quant au premier ministre Jean Chrétien, il a rendu hommage au premier ministre sortant du Nouveau-Brunswick hier pour son rôle-clé dans l'élaboration récente de la déclaration de Calgary. Hier, Frank McKenna a publiquement confié le pilotage de cette opération à Roy Romanow, de la Saskatchewan.

Sur le plan économique, le premier ministre McKenna a été un

des premiers libéraux à faire la promotion du libre-échange canado-américain et à épouser la cause de la lutte contre le déficit. Avant lui, aucun premier ministre n'avait pensé à se transformer, comme Lucien Bouchard et Jean Chrétien en commis-voyageur pour sa province. Mais cette formule n'a pas valu que des éloges à M. McKenna qui a souvent été vertement critiqué parce qu'il déployait le même zèle à faire du maraudage économique dans les autres provinces qu'à l'étranger.

Quant au principal intéressé, il tire un bilan mitigé de son oeuvre économique : « La province est en meilleure posture mais je ne pense pas que tous ses citoyens le soient nécessairement », a-t-il affirmé au sujet de ses inlassables efforts pour assainir l'économie du Nouveau-Brunswick.

Même si Frank McKenna affirme de façon véhémente qu'il tourne la page sur la politique, les ténors du NPD, du PC et du Parti réformiste n'ont pas laissé passer l'occasion hier de prédire qu'on entendrait encore parler de lui le jour où Jean Chrétien prendra sa retraite.

Pour sa part, M. McKenna indique qu'il n'a pas pris de décision définitive sur sa « troisième carrière », sinon pour envisager un séjour en Afrique du Sud et du volontariat. Il affirme cependant qu'il n'est pas question qu'il accepte un fauteuil au Sénat ou un poste d'ambassadeur.

Hommage de Québec

À Québec le premier ministre Bouchard a voulu clairement mettre de côté les querelles du passé, l'échec de l'accord du lac Meech survenu après que le Nouveau-Brunswick en eut reporté l'adoption et, tout récemment le différend autour d'une lettre de M. McKenna à un groupe de partitionnistes québécois. Le leader du Nouveau-Brunswick « a pris cette décision après dix années d'engagement envers ses concitoyens. Sa détermination de même que l'amélioration de la situation économique au Nouveau-Brunswick ont fait en sorte que la population de sa province lui portait une très grande estime », a déclaré Lucien Bouchard.

De son côté, le chef de l'opposition libérale, Daniel Johnson, a loué « le dévouement de M. McKenna à l'égard de sa province ». Ce dernier, comme Roy Romanow de la Saskatchewan, a dit M. Johnson, « a démontré un désir commun de reconnaître la différence québécoise ». Daniel Johnson a aussi souligné, « les efforts de M. McKenna pour assurer la pérennité et l'épanouissement de la communauté acadienne. Il a accompagné l'émergence d'une Acadie renouvelée et pleine de vitalité et, comme francophone, je tiens à saluer cette contribution ».

Pour avoir les plus belles fenêtres du quartier, pas besoin de sortir. Le magasin va chez vous!

decorville
@Fabric

présente

SERVICE DE
DÉCORATION À
DOMICILE

Pour estimation gratuite, appelez:

388-6600

Faits sur mesure selon
vos spécifications exactes
à prix très abordable...

- Draperies • Rideaux • Cantonnières
- Stores vénitiens • Stores verticaux
- Stores plissés... en bois ... à enrouleur
- Ensembles de douillettes • Housses de couettes • Ensembles de couchettes
- Coussins et articles d'appoint

2553520-M

Appelez aujourd'hui
sans obligation d'achat.

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

Un handicap de plus

À première vue, les élections partielles de lundi n'ont fait que confirmer ce qu'indiquaient déjà les sondages des dernières semaines et que, de toute façon, n'importe qui peut observer en regardant autour de soi. Mais au-delà de l'évidence, ce résultat décevant pour le PQ met aussi en relief un handicap particulier qu'a toujours eu à surmonter un gouvernement issu de ce parti.



Pierre Gravel

Que les électeurs de ces circonscriptions aient voulu profiter de l'occasion pour manifester leur colère devant la détérioration des services en matière de santé ou d'éducation n'a rien de neuf. C'est le propre des élections partielles, qui n'ont généralement pas d'effet sur la survie du gouvernement, de servir d'exutoire à des sautes d'humeur que s'expriment plus prudemment lorsqu'il est temps de décider qui héritera du pouvoir.

Il ne fait pas de doute non plus que la perspective, fondée ou non, d'importantes hausses de taxes provoquées par la facture de 500 millions que Québec entend refiler aux municipalités a joué en faveur de l'opposition. Surtout en milieu rural, c'est-à-dire dans trois des quatre circonscriptions en jeu, où les maires ont un contact plus direct avec les citoyens que le député qui siège à l'Assemblée nationale.

Mais de là à conclure, comme l'a fait le chef libéral, Daniel Johnson, que ce vote de blâme à l'endroit du PQ s'explique aussi par une adhésion évidente à son propre programme, c'est aller un peu vite en affaires. Et négliger le fait que, en règle générale, les changements de gouvernement s'expliquent plus par un vote de mécontentement contre l'équipe sortante que par un appui massif à l'opposition. À ce point de vue, il est évident que les résultats du vote de lundi doivent être interprétés comme un sévère coup de semonce. Mais il serait pour le moins téméraire d'y voir la preuve que tout est déjà joué pour un scrutin général qui ne surviendra probablement pas avant encore un an.

Cela dit, le PQ n'a pas payé, cette semaine, le prix de sa bataille contre le déficit. Il a aussi été victime de la position difficile qui a toujours été la sienne quand, au pouvoir, il doit à la fois véhiculer son option constitutionnelle à long terme et composer avec les exigences de l'administration dans l'immédiat. Avec, en face, non seulement une opposition qui le surveille, ce qui est normal, mais aussi un parti qui agit comme si le gouvernement de tous les Québécois relevait de son autorité et se croit autorisé à le rappeler à l'ordre si, par malheur, il ose dévier de l'orthodoxie doctrinale.

Pendant toute sa carrière de premier ministre, René Lévesque a pesté contre cette obligation de composer systématiquement entre les contraintes inhérentes à ses responsabilités et les exigences des instances du parti qui ont du mal à comprendre pourquoi le PQ ne profite pas de sa position de force pour imposer ses solutions à tout le monde. Aujourd'hui, Lucien Bouchard, qui a aussi contre lui le fait de n'être pas un pur produit du PQ, est confronté aux mêmes tiraillements internes qui se répercutent évidemment sur la place publique.

Si les militants péquistes mettaient autant d'énergie à faire la promotion de la souveraineté qu'à dénoncer « leur » gouvernement pour sa mollesse dans le dossier linguistique ou pour ses entorses à la social-démocratie dans les compressions budgétaires, le PQ s'en tirerait peut-être mieux sur le plan électoral. En tout cas, ses militants seraient bien plus crédibles quand ils demandent de voter pour un gouvernement qu'ils sont les premiers à critiquer.

L'arrogance

Une coalition syndicale de Laval a convié les quatre candidats aux municipales du 2 novembre à une rencontre qui leur aurait permis d'expliquer leurs idées et d'en débattre publiquement.

Trois candidats ont accepté l'invitation. Un seul l'a refusée: l'actuel maire Gilles Vaillancourt. Ce n'était pas très poli à l'endroit des employés municipaux qui ont toutes les raisons de s'intéresser à la manière dont les quatre aspirants à la mairie entendent administrer leur ville. Et ce n'était pas bien respectueux à l'endroit de toute une population à qui le maire Vaillancourt a quelques comptes à rendre.

Si les débats publics font aujourd'hui partie de la tradition démocratique, c'est pour de bonnes raisons: ils forcent les politiciens à sortir de leur propagande pré-mastiquée, à répondre de leurs erreurs passées et à prendre le risque, dans le feu de l'action, d'en commettre de nouvelles. Et à révéler ainsi leurs vraies couleurs.

C'est lors d'un débat à la télévision que le maire Pierre Bourque avait laissé disparaître, pour la première fois, son manque de cohérence et son impulsivité. Il a été élu quand même, mais plusieurs téléspectateurs ébahis avaient eu un avant-goût de ce qui les attendait.

Laval n'est pas un bled perdu au fond de l'Abitibi: c'est la deuxième plus grande ville du Québec, où se jouent des enjeux importants. Les politiques fiscales de cette municipalité, ses décisions dans le domaine des transports, du développement routier ou domiciliaire, son attitude à l'égard de ses voisins ont un impact majeur sur toute une agglomération urbaine.

Plus les questions sont complexes, plus le débat public peut éclairer les électeurs. En choisissant de se défilé, le maire Vaillancourt mise sur la puissance d'une machine au pouvoir depuis huit ans. Et aussi sur la force d'inertie d'un électoralat qui l'a porté deux fois au pouvoir. Mais il pourrait avoir de mauvaises surprises: en politique, l'arrogance finit par avoir un prix.



DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

Déclarations négatives

Mme Pauline Marois.

■ C'est avec beaucoup d'étonnement que les membres du comité d'école Édouard-Montpetit ont pris connaissance de vos déclarations négatives quant à certains programmes existant actuellement dans les écoles publiques, où les notes des élèves font partie des critères de sélection. Il semblait qu'un des objectifs avoués de votre avant-projet de loi, étudié dernièrement en commission parlementaire, était d'augmenter le pouvoir des parents dans le domaine scolaire.

Toutefois, par vos prises de position, vous allez tout à fait à l'encontre des désirs d'un nombre de plus en plus grand de parents qui souhaitent retrouver, au secteur public, des programmes adaptés aux besoins et aux talents de leurs enfants. Plusieurs des programmes particuliers actuels nécessitent que le programme scolaire de base soit vu dans un temps réduit. Il est donc essentiel que les élèves aient les aptitudes scolaires requises avant d'entreprendre un tel programme, sans quoi ils sont voués à l'échec scolaire.



Pauline Marois

À l'école Édouard-Montpetit, on retrouve plusieurs secteurs afin de répondre aux besoins multiples des élèves (régulier, rattrapage, cheminement particulier, insertion sociale et préparation au marché du travail, sports-études et arts plastiques-études).

Aux secteurs sports-études et arts plastiques-études (le seul au Québec), les élèves suivent leurs cours l'avant-midi et s'entraînent dans leur discipline sportive ou font des arts plastiques au cours de l'après-midi, en plus d'avoir une période d'étude. Puisque ces élèves doivent suivre leur programme scolaire dans les deux tiers du temps normal, ceux-ci doivent conserver une moyenne générale d'au moins 75 % et avoir 70 % en français, en mathématique et en anglais pour être admis. On est très loin des notes « très élevées » que vous avez évoquées en faisant mention des programmes sports-études. Nous ne croyons aucunement qu'il soit à l'avantage des élèves d'éliminer ce critère d'une certaine réussite scolaire pour accéder aux programmes de sports-études et d'arts plastiques-études (en plus des critères reliés au talent sportif ou artistique, bien entendu).

L'élimination des notes scolaires comme critère de sélection pourrait même entraîner, à plus ou moins long terme, la disparition des programmes sports-études et arts plastiques-études, si les enseignants se trouvaient dans l'impossibilité de couvrir l'ensemble du programme scolaire dans les deux tiers du temps, en raison de la présence d'élèves qui nécessitent un temps d'enseignement plus long.

L'école Édouard-Montpetit offre un enseignement de qualité à l'ensemble de ses élèves. Les technologies de l'information et des communications y connaissent un essor important et les élèves du secteur régulier peuvent plus particulièrement apprendre à les maîtriser parce que leur horaire n'est pas comprimé. Nous souhaitons pouvoir continuer à répondre aux besoins multiples des élèves qui choisissent notre école.

Nous vous demandons donc d'indiquer clairement que les écoles publi-

ques pourront continuer à utiliser les notes scolaires comme critère de sélection pour certains programmes, en autant que cela soit nécessaire. Alors que les systèmes d'éducation à travers le monde tendent à vouloir offrir de plus en plus de choix aux parents et aux élèves, nous souhaitons vivement que le gouvernement du Québec adopte une position similaire.

Robert ASCAH
président du comité d'école

Politique sans logique

■ Comment décrire notre réaction après la lecture de l'article de Mme Michèle Ouimet, le mardi 23 septembre dernier, au sujet des orthophonistes qui font de l'époussetage à la commission scolaire Sainte-Croix.

Comment pouvons-nous concevoir que des gens qualifiés à aider des enfants en détresse de communication comme les enfants dysphasiques (audimueurs) et autres retards de langage, soient relégués dans d'obscurs bureaux à exécuter une tâche nébuleuse.

Il y a eu, ces derniers temps, plus de 9 000 retraités à travers la province et 350 retraités professionnels, incluant des orthopédagogues, des psychologues et aussi des orthophonistes qui, eux, n'ont pas été remplacés. Quelle logique retrouvons-nous dans cette politique ?

Souvent, lorsque les enfants atteignent l'âge de 8 ans, les services d'orthophonie en milieu scolaire se diluent jusqu'à disparaître; par ailleurs, ils sont presque inexistantes au secondaire.

Nous sommes deux parents dont les enfants ont bénéficié d'excellents services pour enfants dysphasiques au Centre des audimueurs, qui est intégré à l'école Charlevoix de la CECM. Ces services ont failli disparaître, l'an passé, en raison des restructurations.

Selon la loi sur l'instruction publique (loi 107), tout enfant ayant des troubles du langage ou d'apprentissage ou qui est handicapé doit bénéficier de services lui permettant d'évoluer dans le système scolaire au meilleur de sa capacité.

Quand on observe ce qui se passe à la commission scolaire Sainte-Croix, nous sommes certaines que des situations similaires se vivent ailleurs.

Diane MELNITZKY
et Lucie ROULEAU
Association québécoise pour
les enfants atteints d'audimutité

Spectacle avilissant

■ Devant les fâcheux événements que subit l'Algérie, ces temps-ci, face aux massacres sordides perpétrés contre la population civile de ce pays, le lecteur de *La Presse* est confronté à un spectacle avilissant: celui d'assister impuissant à une épouvantable boucherie dont les victimes sont des hommes et les bourreaux des animaux !

Cette impuissance devient tout à fait déshonorante pour le lecteur quand il sait que, dans l'édition du lendemain, il risque d'y trouver l'annonce d'une nouvelle tuerie. Combien de temps encore peut-on accepter que des actes aussi révoltants puissent continuer d'éclater à la face du monde ?

Parce qu'il est devenu gênant, le matin en se levant, de contempler les couleurs de l'autome quand, là-bas, seul le rouge sang triomphe; parce qu'il est devenu très humiliant, le midi, de songer que l'on est un homme quand, là-bas, être un homme, c'est être un homme mort: parce qu'il est terriblement

angoissant, le soir venu, d'aller se mettre au lit en songeant que rien n'a été fait quand, là-bas, dans la nuit, on égorgera encore une fillette: parce que tout attentat contre la vie est intolérable, je tenais, en mon nom, à partager avec les lecteurs de *La Presse* ma très profonde indignation et ma réelle inquiétude devant le caractère radical et primitif des moyens que n'hésitent pas à mettre en oeuvre certains humains pour parvenir à leurs fins... Moi qui avais espéré dans le ciel voir s'avancer la nuée, gonflée d'une pluie nourricière, voilà que la haine noire des hommes éclatait plus violente que l'orage !

Daniel HARDY
Saint-Bruno

Image ternie

■ Lors de l'élection provinciale de 1994, Mme Simard, candidate dans Bertrand, tapait du pied et criait à tout rompre que la démocratie avait été bafouée, un discours typique de la « très démocrate » CSN.

Mme Simard doit maintenant reconnaître que, contrairement à la CSN où le président et sa suite sont « élus » à vie, dans le vrai monde, les politiciens sont élus par le peuple. Dans le cas de Madame, des gens qui habitent le comté de Bertrand, presque la majeure partie de l'année, ont pris le temps et ont fait l'effort de se déplacer de bonne foi parce qu'ils ne voulaient pas d'une femme qui exploite les plus démunis en leur faisant miroiter le bienfait d'une philosophie tombée avec le mur de Berlin !

Mme Simard voulait la démocratie; elle vient d'être servie merveilleusement bien par le système judiciaire.

Comme le disaient les vieux sages: « On est puni par là où l'on a péché... » Dommage que le PQ tienne son image en s'alliant à de telles personnes...

André LAURENT
Val David

Période de délasserment

Chers journalistes,

■ Pour coiffer vos différents reportages au sujet des nouvelles orientations du ministère de l'Éducation, vous avez titré « Finie la récréation ». Permettez-moi de vous dire que l'emploi de professeur est loin d'être une période de délasserment.

Je ne crois pas qu'enseigner à des jeunes déjà désabusés face à la vie, instruire des enfants délaissés par leurs parents, éduquer des pré-adolescents démotivés et écouter des bambins nous parler de suicide soit un moment de loisir.

La profession d'enseignant procure de nombreux avantages, certes. Mais il ne faudrait pas penser que l'horaire des professeurs se résume à enseigner cinq heures par jour et à avoir droit à des vacances de deux mois par année.

Dans une société démocratique comme la nôtre, le devoir d'un journaliste n'est-il pas d'exposer les faits de manière objective et d'aider la collectivité à démystifier les préjugés? D'expliquer, dans ce cas-ci, chers journalistes, vous avez sérieusement échoué vos « devoirs » professionnels.

Marie-Pierre CÔTÉ
enseignante



Monique Simard

Opinions



L'initiation de cette année aux HEC a provoqué beaucoup de remous.

Les initiations traditionnelles interdites aux HEC

JEAN-MARIE TOULOUSE

L'auteur est directeur de l'École des Hautes études commerciales.

En réponse à la lettre du professeur Pierre Demers, de l'Université de Sherbrooke, publiée dans *La Presse* du 18 septembre et commentant les initiations universitaires, je veux souligner qu'il est faux de dire que l'École des HEC « se fout » des conséquences pour les individus concernés des dérapages rapportés lors des activités tenues cette année.

Il y a, en effet, une marge énorme entre ne rien faire — ce qui n'a jamais été la position des HEC — et faire les choses correctement, en juste mesure avec les gestes posés et en travaillant conjointement avec les dirigeants des associations d'étudiants, tout aussi malheureux et embarrassés que les dirigeants des HEC des comportements de certains individus.

Rappelons aussi que toute activité d'intégration doit servir en priorité un objectif important : celui de permettre aux étudiants nouvellement inscrits de se connaître rapidement pour mieux fraterniser et s'entraider. L'École demeure toujours en faveur de telles activités d'intégration, empreintes de dignité il va sans dire, en autant que tous ses étudiants, comme la communauté des HEC dans son ensemble, en gardent un excellent souvenir. Nous regrettons beaucoup que ça n'ait pas toujours été le cas, comme en ont témoigné des étudiants récemment.

C'est pourquoi, pendant que M. Demers portait un jugement bien sévère sur la soi-disante irresponsabilité de l'École des HEC, de ses professeurs et de ses étudiants, nous étions, de notre côté, à travailler avec les étudiants et à prendre diverses décisions.

Nous avons d'abord analysé avec l'Association des étudiants du baccalauréat les gestes posés et leurs conséquences tant pour les étudiants et les étudiantes que pour l'École. Puis, la direction des programmes a saisi les associations d'étudiants des décisions suivantes :

□ Les « initiations » telles qu'on les a connues dans le passé sont désormais interdites aux HEC ;

□ Les associations concernées devront à l'avenir proposer un programme détaillé d'activités visant l'INTÉGRATION des nouveaux étudiants ;

□ Ce programme devra recevoir l'approbation conjointe du directeur du programme de baccalauréat et de celui du Service aux étudiants avant qu'il puisse être implanté.

Il faut comprendre qu'encadrer est plus difficile qu'interdire. M. Demers le souligne lui-même : bannir les initiations n'est pas la solution qui garantit que des écarts de conduite ne puissent se produire quand même dans d'autres circonstances, voire hors campus. D'où les décisions énumérées ci-haut, décisions qui engagent l'ensemble des étudiants à un comportement éthique et respectueux.

Nos étudiants doivent apprendre à s'amuser en assumant leurs responsabilités de citoyens, de futurs gestionnaires, en respectant les personnes humaines dans leur intégrité et dans leur dignité. Former des gestionnaires responsables, aux comportements éthiques, reste l'une de nos préoccupations.

Je suis persuadé que ces mesures permettront à nos étudiants de souhaiter la bienvenue à leurs nouveaux collègues dans un cadre favorisant confiance et bonne entente.

Réforme Marois : la perversion d'une bonne idée

DANIEL BARIL

L'auteur est président du Mouvement laïque québécois.

L'énoncé de politique « L'école, tout un programme », rendu public par la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, le 30 septembre dernier, semble donner une suite heureuse à plusieurs recommandations des états généraux sur l'éducation et encore plus particulièrement à celles du comité Inchauspé (du nom de son président Paul Inchauspé) sur la réforme du curriculum.

Mais il y a un raté majeur et toujours le même : le maintien intégral de la confessionnalité. Tout a été refondu, dans le projet de la ministre, sauf l'intouchable cours de religion qui continuera d'être protégé par la clause nonobstant et d'accaparer 610 heures d'enseignement, de la première année du primaire à la dernière du secondaire.

Malgré le maintien de cette confessionnalité, la ministre Marois semble retenir un élément du rapport des états généraux qui n'avait de sens que dans un contexte laïque : celui de l'approche culturelle du phénomène religieux. Dans l'esprit des conclusions des états généraux, la laïcisation de l'école devait en effet être assortie d'un « enseignement portant sur la connaissance culturelle du phénomène religieux ». Paul Inchauspé, qui a lui-même été commissaire aux états généraux, a montré qu'il avait de la suite dans les idées et a repris cette proposition.

Mais, et c'est là que le dérapage commence, son comité a reçu comme consigne de ne pas toucher à la confessionnalité. Le groupe de travail a alors proposé d'inclure l'enseignement culturel des religions dans le cours de morale. D'une solution de remplacement à la confessionnalité, l'approche culturelle du religieux devient une composante d'un cours de morale donné, dans un environnement structurel et éducatif confessionnel, à ceux qui ne veulent pas d'enseignement religieux !

L'énoncé de politique de Pauline Marois a dénaturé encore plus la proposition des états généraux en la travestissant comme suit : « La connaissance de la présence permanente du fait religieux doit faire partie de l'enseignement moral de façon à ce que les élèves qui ne reçoivent pas d'enseignement religieux ne soient pas ignorants de l'une des composantes importantes de notre civilisation. »

On est loin de l'histoire universelle des grands courants religieux et des philoso-

phies humanistes. Le malheureux jugement de valeur que comporte cette phrase maladroite — la seule et unique sur cette question — est lourd de sens et de conséquence. On doit en conclure qu'il manque quelque chose à l'enseignement moral, c'est-à-dire la formation religieuse. C'est l'un des arguments préférés des confessionnalistes du Comité catholique pour qui il ne saurait y avoir d'éducation complète sans la dimension religieuse.

Pourtant, bien des parents choisissent l'enseignement moral parce qu'ils en ont soupé de la religion. On peut d'ailleurs choisir d'ignorer totalement toute référence religieuse dans sa vie sans pour autant être ignorant de la chose. On peut très bien choisir de ne pas s'encombrer l'esprit avec le mystère de la Révélation, la divine loi de la charia, la mission céleste du peuple élu, les vérités saintes de Bouddha sans pour autant être fermé au monde qui nous entoure.

Bien des parents se plaignent de la récupération idéologique déjà et souvent présente dans le cours de morale parce que ce cours est donné par le professeur de religion.

C'est sans compter le fait que les conseillers pédagogiques qui ont la charge de ce cours reçoivent des mandats des archevêques, que les enseignants doivent être de foi catholique pour enseigner au primaire et que les animateurs de pastorale ont le monopole de toute activité de conscientisation sociale.

Et voilà maintenant que « la présence permanente du fait religieux » fera partie du cours de morale, le seul espace où les parents étaient en droit d'exiger d'être à l'abri de la confessionnalité envahissante.

Tant que l'école demeurera structurellement, pédagogiquement, culturellement et juridiquement confessionnelle, laissons de grâce un répit à ceux qui veulent respirer un autre air. Si l'on veut y introduire une nouvelle approche du phénomène religieux, que l'on commence par faire le ménage de ce qui encombre le terrain.

Dans les conditions actuelles, cette nouvelle maladresse de la ministre Marois ne fera qu'accroître la méfiance à l'égard du cours de morale et risque de donner raison à ceux qui croient que l'approche culturelle du religieux ne peut être qu'un maquillage de l'approche confessionnelle.

La nouvelle maladresse de la ministre Marois ne fera qu'accroître la méfiance à l'égard du cours de morale.

La crédibilité douteuse du professeur et député bloquiste Daniel Turp

Le juriste enseignant et le politicien ne tiennent pas le même langage

FREDÉRIC BÉRARD et CLAUDE PÉCLET
Frédéric Bérard est étudiant de M. Turp en droit à l'Université de Montréal et Claude Pécelet est professeur d'économie au Centre collégial de Mont-Laurier.

Bon nombre de professeurs quittent leurs classes et se lancent en politique active. À leur manière et dans différents partis ou mouvements politiques, ils contribuent à façonner notre société. Plusieurs ont déjà occupé des postes clés au sein des gouvernements canadiens ou québécois (par exemple Pierre Trudeau, Robert Bourassa, Jacques Parizeau, Bernard Landry, etc.).

Au-delà de toute partisanerie, leurs idées et leurs réalisations, tout comme celles de leurs collègues moins engagés, contribuent à la santé et à la vigueur de la vie démocratique qui caractérise le Québec et le Canada.

Aux niveaux primaire et secondaire, alors que les écoliers cheminent dans l'abc de l'apprentissage, la partisanerie n'est pas de mise. La politique active devrait se tenir loin des écoles. Aux niveaux collégial et universitaire, alors que les étudiants deviennent de jeunes adultes et qu'ils obtiennent le droit de vote, donc de participer aux choix de société, la question se pose différemment. Nous pensons que la vie politique a tout intérêt à investir les cégeps et les universités. Encore, faudrait-elle qu'elle le fasse tout en respectant le caractère pluraliste des sociétés québécoise et canadienne. Les étudiants ne doivent pas être tenus en marge de leur société et, de toutes façons, la

question ne se pose même pas ; à cet âge, les idées mûrissent, les opinions se forment et les engagements se précisent, bref la politique commence.

Nonobstant ces considérations, il ne sera jamais facile de faire la juste part des choses. Dans leur vie académique, les étudiants doivent apprendre à en prendre et à en laisser, tout comme les jeunes adultes doivent apprendre à le faire dans la vie. Entre le minimum d'objectivité que requiert un enseignement disciplinaire, la crédibilité d'un professeur et certains comportements questionnables de professeurs-politiciens, il y a cependant une marge. Un minimum de cohérence s'impose, ne serait-ce que pour ne pas discréditer davantage la politique et les politiciens auprès de la population.

Les étudiants qui auraient suivi un cours d'économie avec Bernard Landry, par exemple, auraient sûrement entendu parler des bienfaits de la souveraineté du Québec dans la classe. La crédibilité de ce dernier aurait pris toute une débauche, s'il avait défendu des positions fédéralistes canadiennes une fois devenu député. La débauche aurait été encore plus grande s'il avait simultanément occupé les fonctions d'un professeur moussant la souveraineté dans ses cours, la dénigrant l'instant d'après dans ses fonctions de politicien. Rassurons-nous, l'ex-professeur Bernard Landry n'avait pas ce type de comportement contradictoire ; d'autant plus que, devenu politicien, il n'était plus professeur. Ce n'est pas le cas de Daniel Turp.

En dialectique matérialiste, une chose est à la fois ce qu'elle est et son contraire. En politique ça peut cependant devenir fragile de porter en même temps deux chapeaux. Dire une chose dans ses cours ou ses écrits, et la démentir dans des déclarations ou des actions partisa-



Daniel Turp

nes de député bloquiste l'instant d'après, ça peut devenir embêtant. Daniel Turp devrait choisir, autrement il entretient la plus détestable des manies de petit politicien opportuniste ; celle de mentir effrontément à ses électeurs.

L'éminent professeur de droit international public à l'Université de Montréal invite ses étudiants à consulter son site web, dans lequel ils peuvent trouver une conception pour le moins douteuse de la démocratie. Se faisant, ils ont l'occasion de constater la contradiction flagrante entre ses convictions de juriste enseignant et de politicien. Alors qu'il plaide en classe, non sans un certain regret, l'éventualité juridique d'un fractionnement territorial québécois, il dévoile à l'article 1 et à l'article 2 par 1 du projet de constitution d'un Québec souverain (conçu par lui-même et

d'autres juristes souverainistes) l'inviolabilité et l'intangibilité de cet éventuel nouveau pays, « légalment » constitué. Bref, le Canada est divisible, transgressable, mais évidemment pas le Québec.

Pendant que le professeur explique à ses étudiants la possibilité pour les autochtones de proclamer leur indépendance en se prévalant de l'effectivité (notion reconnue par le droit international), le politicien, sévèrement ramené à l'ordre par son « chef » à Québec, Lucien Bouchard, se résigne à affirmer que les nations amérindiennes devraient simplement se soumettre à la ligne politique officielle des souverainistes. Jules Richer faisait état des petits problèmes que les enseignants du professeur et les déclarations du politicien souverainiste pouvaient soulever en dehors des cours, auprès des Innus pa-

re exemple, dans *La Presse* des 6 et 8 août 1997.

De toute évidence, M. le professeur, il ne fait plus aucun doute que vous vous êtes fait prendre par votre propre « turpitude ». Tout comme vos électeurs, vos étudiants ne sont pas idiots au point d'avaler des bouffonneries sans broncher, ou apolitisés au point de se faire tenir publiquement un double langage. Après ce petit jeu dont vous vous faites avec d'autres l'animateur, il ne faut pas se surprendre de la baisse de popularité du Bloc, du PQ et, cela va de soi, de la souveraineté elle-même. Ce qu'il y a de plus malheureux dans les exemples énoncés, c'est que ceux-ci ne sont que gouttes d'eau dans votre océan de pureté. Le temps des deux poids, deux mesures, est terminé M. Turp. Il est maintenant l'heure de vous dévoiler sous votre vrai jour, sans masque, svp.

Politique

Municipalités: Québec envisage un fonds spécial

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Pour dénouer l'impasse dans le dossier des 500 millions que Québec compte transférer aux municipalités, le gouvernement Bouchard envisage de créer un fonds spécial, financé par les villes, une manoeuvre qui lui permettrait d'atteindre ses objectifs budgétaires.

Selon les informations obtenues par La Presse, cette idée cheminait depuis quelques semaines au gouvernement, qui jugeait bien compliquée la formule de réductions de subventions proposée par l'Union des municipalités du Québec.

Un tel fonds permettrait à Québec de réduire ses dépenses et les villes paieraient leur quote-part se-

lon leur population ou leur richesse fiscale. La cagnotte servirait à financer des activités actuellement assumées par le gouvernement. Par exemple, l'entretien de la voirie en milieu rural pourrait être financé à même ce fonds auquel contribueraient toutes les villes.

Lors de leur dernier entretien avec les techniciens de l'Union des

municipalités, lundi dernier, les négociateurs gouvernementaux, Maurice Charlebois et Jean Roch Boivin, ont avancé l'hypothèse d'un tel fonds, une voie à laquelle le gouvernement réfléchit depuis un moment.

En plus du fonds, Québec prend pour acquis désormais qu'il conserverait la croissance de la taxe sur le gaz et l'électricité pour les deux prochaines années, soit 32 millions de dollars selon les prévisions du ministère des Affaires municipales. On pense aussi mettre la main sur 15 millions de taxes remontant aux quatre dernières années à la suite d'une entente entre le gouvernement et les compagnies de téléphonie cellulaire. À l'origine, Québec leur réclamait 40 millions.

Toutefois, au ministère des Finances, on n'apprécie pas la multiplication de ces « fonds consacrés » pour des dépenses particulières : au fil des ans, on en a créés pour la santé et l'entretien des routes. C'est autant d'argent sur lequel le ministre Bernard Landry ne peut plus compter quand il prépare son budget.

Hier soir, à la veille de la réunion du Conseil des ministres, aucune rencontre n'avait été convoquée entre Québec et la direction de l'Union des municipalités.

L'UMQ a tenu hier après-midi un conseil de direction où on a maintenu le mandat qui date du début d'août : minimiser l'impact du transfert pour les villes. L'UMQ ne dérogera pas de son offre de 419

millions, qui comprend une promesse d'économie de 70 millions au chapitre du transport écolier. Québec juge que l'idée de l'UMQ de réduire les subventions aux villes, et de comprimer de 6% les coûts de main-d'oeuvre comporte des incertitudes et est difficilement conciliable avec l'obligation de résultat fixée dans les prévisions de dépenses.

Du côté du gouvernement, on a fait le point hier après-midi, mais il est peu probable que le Conseil des ministres se prononce aujourd'hui puisque les discussions ne sont pas encore terminées.

Duceppe cherche à réparer sa gaffe

GILLES TOUPIN
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a tenté de réparer la gaffe qu'il avait commise la semaine dernière en affirmant que les artistes acadiens devaient s'établir au Québec pour vivre de leur art et fuir l'assimilation.

Dans une lettre envoyée hier au journal *L'Acadie nouvelle*, M. Duceppe affirme qu'il ne voulait « nullement minimiser la vitalité de la vie culturelle en Acadie ». Il maintient cependant, chiffres de Statistique Canada à l'appui, que l'assimilation des francophones hors Québec est un fait indéniable.

« Statistique Canada, et non pas le Bloc québécois, écrit-il, affirme que sur le million de personnes hors Québec qui avaient le français comme langue maternelle, il n'en restait plus que 637 000 qui parlaient encore le français à la maison, en 1991. Qui plus est, alors que la population du Canada a augmenté de plus de cinq millions de personnes entre 1971 et 1991, la population ayant le français comme langue d'usage a connu une baisse de 50 000 locuteurs. »

Gilles Duceppe déplore que la francophonie canadienne, des 4,3% de la population qu'elle était en 1971, ne représente plus que 3,2% de la population totale du Canada en 1991.

« Or, poursuit-il, sans poids démographique, il ne peut y avoir de poids politique. Une telle réalité fait mal, mais l'ignorer, c'est l'accepter. »

L'écrivain Antonine Maillet avait réagi avec colère aux propos de M. Duceppe en l'accusant de ne pas croire à la survie de l'Acadie. Le chef bloquiste, avec sa lettre, semble donner raison à l'auteur de *Pélagie-la-charette*.

« Si on veut contrer l'assimilation, écrit encore Gilles Duceppe, il faut d'abord la reconnaître. Autrement, on maintient en vie le mythe du fédéralisme défenseur de la francophonie. » M. Duceppe cite à l'appui des personnes et des organismes hors Québec qui ont tenu les mêmes propos. Il précise de plus que ses propos de la semaine dernière ne voulaient en aucune façon dénigrer la vitalité de la vie culturelle acadienne.

Il conclut qu'un Québec souverain aux portes de l'Acadie constituerait la meilleure défense pour la francophonie en Amérique.



Le vérificateur général du Canada, Denis Desautels, au répondeur aux questions des journalistes, hier, après la présentation de son rapport.

Gare à l'an 2000!

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse, OTTAWA

« À notre avis, l'an 2000 représente une grave menace qui exige une action urgente et vigoureuse. » Cet avertissement n'est pas tiré d'un vieux roman de science-fiction mais du rapport annuel du vérificateur général, qui constate qu'Ottawa est sérieusement en retard dans la préparation de ses systèmes informatiques.

Le premier ministre Jean Chrétien, qui rêve d'une grande fête pour l'arrivée de l'an 2000, devrait d'abord s'assurer que les ordinateurs du gouvernement seront prêts au passage historique. Craignant la catastrophe, le vérificateur général presse Ottawa d'accélérer ses transformations. Au rythme où se font les changements, Ottawa va manquer le rendez-vous, prédit M. Desautels.

Pour les informaticiens, le passage de 1999 à 2000 est un joyeux casse-tête, les systèmes informatiques devant être modifiés pour continuer à fonctionner normalement.

« Nous craignons que des systèmes assurant des programmes et services gouvernementaux restent exposés à des risques, souligne le vérificateur. La défaillance de systèmes indispensables pourrait nuire à la santé et à la sécurité de la population de même qu'aux services publics essentiels. »

Rapport du vérificateur: Chrétien tente de noyer le poisson

GILLES TOUPIN
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le premier ministre Jean Chrétien a joué les candides hier aux Communes en réagissant à froid au rapport du vérificateur général, Denis Desautels, évitant de répondre dans le détail aux demandes d'éclaircissement de l'opposition.

Répondant d'abord aux reproches du chef réformiste, Preston Manning, au sujet de la Stratégie sur le poisson de fond de l'Atlantique — un programme qui a coûté, selon le vérificateur général, trois milliards au gouvernement au cours des 10 dernières années et qui n'a fait qu'aggraver le problème qu'il devait régler —, M. Chrétien a renvoyé la balle au chef de l'opposition en l'accusant d'être insensible aux problèmes des pêcheurs de l'Atlantique privés de travail en raison de l'épuisement des stocks de poisson.

Par la suite, le premier ministre s'en est remis à ses principaux mi-

nistres qui ont tenté de désamorcer le caractère incendiaire du rapport de M. Desautels dans les domaines des soins de santé pour les autochtones, des cotisations de l'assurance-emploi et de la privatisation du système de navigation aérienne.

Le chef conservateur, Jean Charest, qui trouvait dans le rapport de M. Desautels l'écho de ses récriminations contre l'accumulation dans la caisse de l'assurance-emploi d'une réserve de 12 milliards, n'a pas manqué de demander des comptes à M. Chrétien pour ce qu'il a qualifié de vol manifeste des travailleurs. « Ce gouvernement n'a aucune espèce de sympathie pour les chômeurs dans notre pays », a dit le chef conservateur, qui considère que le taux actuel des cotisations à l'assurance-emploi augmente les coûts de création d'emploi et contribue au chômage.

M. Chrétien a rétorqué que les cotisations à l'assurance-emploi étaient de 3,30 \$ lorsqu'il a pris le

pouvoir, qu'elles sont maintenant à 2,90 \$ et qu'elles allaient encore être abaissées prochainement.

Dans le domaine de la santé des autochtones, où M. Desautels a mis en évidence des carences administratives et une utilisation abusive de médicaments, le ministre de la Santé, Allan Rock, a tenté de dévier le tir des réformistes et des néo-démocrates qui demandaient des comptes au gouvernement. M. Rock a affirmé qu'il était faux de prétendre que son gouvernement n'avait rien fait pour aider les autochtones tout en reconnaissant « qu'il y avait des choses à apprendre du rapport du vérificateur général ».

M. Rock a déclaré devant la presse par la suite qu'il ne fallait pas s'acharner sur la communauté autochtone en laissant croire qu'elle était la seule à faire face à ces problèmes. « Je ne suis pas certain, a-t-il ajouté, que l'on ne retrouverait pas, dans la population en général, le même pourcentage

d'abus de médicaments que chez les autochtones. » Le ministre de la Santé a assuré, à propos des nouveaux programmes de Santé Canada, qu'il y aurait « un niveau de contrôle plus strict sur les médicaments ».

Finalement, en ce qui concerne la vente « à rabais » au secteur privé du système de navigation aérienne (900 millions de moins que la valeur aux livres au ministère des Finances), le ministre des Transports, David Collenette, a tenté de repousser les critiques de l'opposition en expliquant qu'en tenant compte de la conjoncture de l'époque, la vente avait été « une bonne transaction ». Devant les journalistes, M. Collenette a par la suite concédé que les exigences financières du ministre des Finances, Paul Martin, auprès de chacun des ministères, dans le cadre de la réduction du déficit, avaient obligé le gouvernement à procéder à la vente du système sans attendre de pouvoir obtenir un meilleur prix.

Élections partielles: le PQ a reçu un avertissement sérieux

MARIO FONTAINE

Que les électeurs aient manifesté leur grogne à l'endroit du gouvernement lors des quatre élections partielles de lundi, voilà qui est assez habituel. Ce qui est toutefois plus inquiétant pour le Parti québécois, c'est de voir ses appuis fondre même dans les circonscriptions à majorité francophones et où le OUI l'avait emporté au dernier référendum.

Bien sûr la carte politique n'est pas changée, Bertrand, Bourassa et Kamouraska-Témiscouata restent au Parti libéral et Duplessis au PQ. N'empêche que les troupes de Daniel Johnson voient leurs appuis augmenter de 10 points en moyenne, alors que la formation souverainiste baisse dans la même proportion.

Personne ne s'attendait à voir Bourassa basculer dans le camp péquiste. Mais quand des circonscriptions francophones à plus de 90% comme Bertrand et Kamouraska-Témiscouata votent libéral alors que les sondages indiquent qu'à peine un francophone sur trois se prononce pour le PLQ dans l'ensemble du Québec, les stratégies gouvernementales ont de quoi réfléchir, comme en convenait le ministre Guy Chevrette lui-même le soir du scrutin.

Bertrand

Chalifoux, Denis	PLQ	49 %
Grenier, Bernard	PQ	36 %
Desjardins, Daniel	ADQ	14 %
Autres		1 %

Majorité libérale de 2753 voix
Majorité libérale de 146 voix en 1994

Participation au vote: 53 %
Participation au vote en 1994: 83 %

Infographie La Presse

On constate que maints péquistes ne se sont pas donné la peine d'aller voter lundi, ce qui est moins évident du côté libéral. Les partielles sont toujours moins courues que les générales, et habituellement plus favorables aux partis d'opposition. Le phénomène s'est répété lundi alors que seulement un électeur sur deux a voté, bien moins qu'en 1994.

La participation la plus forte a été enregistrée dans la rurale Kamouraska-Témiscouata (57%), la plus faible dans l'urbaine Bourassa (47%). C'est toutefois quand même davantage que lors de la partielle dans Outremont, où seulement 34% des électeurs s'étaient déplacés.

Bourassa

Lamquin-Éthier, Michèle	PLQ	60 %
Toussaint, Claudel	PQ	28 %
Morasse, Éric	ADQ	10 %
Autres		2 %

Majorité libérale de 4555 voix
Majorité libérale de 2340 voix en 1994

Participation au vote: 47 %
Participation au vote en 1994: 83 %

Infographie La Presse

Les élections partielles servent souvent d'exutoire à la frustration des citoyens, qui y voient une bonne occasion de semoncer le gouvernement sans que ça porte vraiment à conséquence. « C'est différent lors d'élections générales, où il y a mobilisation sur une grande échelle et où les chefs prennent de l'importance. Dans une partielle, ce sont des gens plus âgés, plus sédentaires qui vont voter, ce qui favorise le Parti libéral », expliquait hier le sondeur Claude Gauthier, de CROP.

Le PQ a reçu un avertissement sérieux de la part des électeurs, ajoute M. Gauthier, selon que les libéraux de Daniel Johnson ont toutefois encore beaucoup de chemin à

Kamouraska-Témiscouata

Béchar, Claude	PLQ	52 %
Simard, Denis	PQ	37 %
Raymond, Carl	ADQ	9 %
Autres		2 %

Majorité libérale de 2749 voix
Majorité libérale de 386 voix en 1994

Participation au vote: 57 %
Participation au vote en 1994: 73 %

Infographie La Presse

parcourir pour augmenter leurs appuis chez les francophones, sans lesquels il leur est bien difficile de prendre le pouvoir.

Ils y sont parvenus lors de ces partielles, à l'exception de Duplessis où le PQ a perdu dix points dans la faveur populaire, mais au profit de l'Action démocratique et non pas du PLQ, dont le vote stagne à 40%. Dans l'ensemble, la formation de Mario Dumont se confirme cependant comme un lointain troisième joueur sur l'échiquier politique québécois, incapable qu'elle est de s'imposer vraiment.

Reste à voir, maintenant, les leçons que chacun tirera des quatre

Duplessis

Duguay, Normand	PQ	50 %
Montambault, Daniel	PLQ	40 %
Lapierre, Jean Eudes	ADQ	10 %

Majorité péquiste de 1841 voix
Majorité péquiste de 5263 voix en 1994

Participation au vote: 48 %
Participation au vote en 1994: 73 %

Infographie La Presse

scrutins de lundi. Les stratégies péquistes constatent que les électeurs approuvent l'assainissement des finances publiques, en autant qu'ils n'ont pas à ouvrir leur portefeuille. Le gouvernement devra ainsi mieux expliquer les sacrifices qu'il attend de la population, peut-être même attendre au déficit zéro pour convier les Québécois aux urnes s'il veut avoir une chance de gagner.

Quant à Daniel Johnson, il voit son leadership raffermi mais il devra bientôt proposer ses propres alternatives plutôt que simplement critiquer le gouvernement. Car le jour où l'économie québécoise retrouvera un peu de tonus et les sympathisants péquistes le chemin des urnes, la donne pourrait à nouveau le désavantager.

Cyberpresse

LUNDI

Courrier

MARDI

Logiciels

MERCREDI

Internet

JEUDI

Silicon Valley

VENDREDI

Technologie

Le nombre de journaux sur le Web plafonne



Pascal Lapointe
Agence Science-Press

d'être des signes de désenchantement.

À la fin de l'été, le nombre des journaux sur le Web dépassait 3600, dont plus de 900 quotidiens, selon le dernier relevé de la firme américaine Newslink.⁽¹⁾ D'ici la fin de l'année, ils devraient être plus de 4000. Un chiffre qui donne le vertige quand on songe que le premier *Online Newspaper Report* de Jupiter Communications, au début de 1995, n'avait recensé que... 100 journaux.

Au Québec seulement, on compte maintenant 26 journaux sur le Web, dont sept quotidiens, contre pas un seul il y a trois ans. Et il n'y a pas qu'ici que la croissance soit fulgurante : selon Newslink, les Américains sont en passe de devenir minoritaires : alors que 71 % des journaux sur le Net provenaient de chez eux à pareille date l'an dernier, ils ne sont plus que 57 % aujourd'hui. La croissance la plus rapide est observée en Grande-Bretagne, au Canada, en Norvège, au Brésil et en Allemagne.

« Mais il y a des signes selon lesquels ce boom est sur le point de prendre fin », écrit l'auteur de l'étude, Eric Meyer, qui a mis le

doigt, si l'on peut dire, sur 121 journaux qui ont « tiré la plogue » — autrement dit, qui ont mis fin à leurs activités sur le Web. Un chiffre qui n'étonnera pas les internautes, lesquels ont tous rencontré des sites inactifs à un moment ou à un autre. Mais un chiffre qui constitue la première manifestation statistique d'un désenchantement.

Pourquoi ce désenchantement ? Les gros sous viennent bien entendu en tête de liste : les revenus engendrés par ces sites se font encore rares et ne justifient pas, aux yeux de plusieurs éditeurs, l'investissement. Sauf qu'aux yeux de la revue *Editor & Publisher*, qui commente cette étude, ce sont les éditeurs eux-mêmes qui se tirent dans le pied : plusieurs de ces sites ont été créés par des firmes indépendantes, qui ont tout mis en place, puis laissé à l'équipe du journal le soin de se débrouiller avec les mises à jour et l'entretien courant. Une équipe « qui n'était ni enthousiaste, ni préparée, et qui était déjà trop débordée pour faire un bon travail sur le site »⁽²⁾. En bref, s'indignant d'une même voix Newslink et E & P, ces journaux ont dépensé de grosses sommes d'argent pour lancer leurs sites, puis les ont délaissés. Plusieurs mois plus tard, ils se

plaignent qu'ils ne génèrent pas assez de revenus !

Mais il y a un autre côté à la médaille : si tant de gens ont investi tant d'argent, c'est parce que plusieurs — consultants, vendeurs, ou employés — les ont convaincus qu'il était urgent pour eux de le faire, et leur ont fait miroiter la promesse de profits imminents. « L'idée selon laquelle les médias d'information n'avaient d'autre choix que de faire la transition vers le Web était en bonne partie le résultat d'un virus qui a attaqué l'industrie des médias, amenant à peu près tout le monde à conclure qu'ils ne survivraient que s'ils investissaient dans une présence en ligne », écrivait cet été dans la *Columbia Journalism Review* Denise Caruso, analyste des technologies au *New York Times*.⁽³⁾

Or, la réalité est, comme toujours, plus complexe. Certains médias peuvent se servir du Web pour élargir leur public — par exemple, les journaux régionaux — mais ne doivent pas espérer pour autant y faire un profit.

D'autres n'ont peut-être carrément pas besoin du Web. On pense en particulier à des médias spécialisés dont le public n'est même pas branché. Quant à certains

« grands », ajoute Denise Caruso, il pourrait voir leurs efforts « en ligne » comme « une occasion d'expérimenter, de tester de nouveaux concepts sur de véritables consommateurs », sans pour autant, là non plus, espérer récolter une fortune en espèces sonnantes et trébuchantes. Les « profits » devront se mesurer autrement.

1. Newslink
www.newslink.org
2. Editor & Publisher
www.mediainfo.com/ephome/news/newshtml/stop/st081397.htm
3. Columbia Journalism Review
www.cjr.org/past-issues/1997/7897/money2.html

On peut joindre l'auteur à paslap@cam.org



Les articles de Cyberpresse sont maintenant archivés tous les lundis sur le site de l'émission *CI@ir* et Net de la radio de Radio-Canada, www.radio-canada.com/radio/clairet.net

Les journaux des quatre coins du monde continuent de créer des sites Web à un rythme d'enfer, mais il semble que le mouvement approche de sa fin : ceux qui seraient intéressés à se brancher le seraient bientôt tous !

Quant à ceux qui ne sont pas intéressés à se brancher, et qui attendent d'avoir des faits irréfutables pour le faire... ils risquent d'attendre longtemps, puisque les profits sous la forme de billets verts ne sont pas près de montrer le bout de leur nez. Au contraire, les signes des prochains mois risquent plutôt

Softbank Comdex 97 : un beau salon qui attend la foule... aujourd'hui

MARIE-ANDRÉE AMIOT

On ne peut pas dire que ça se bousculait aux portes hier matin à 11 h à l'ouverture du Comdex. Malgré tout, quelques centaines de personnes, gens d'affaires et autres, attendaient patiemment qu'on les laisse entrer dans la salle du rez-de-chaussée du Palais des congrès afin de visiter les 102 exposants.

Mais en entrant, surprise ! Le premier stand est spacieux, splendide et... québécois ! Fortune 1000, l'entreprise de Sainte-Foy qui décore d'illustrations soignées ses logiciels d'affaires, affiche ses couleurs dès le début du pèlerinage en remettant à tous les visiteurs un sac portant la marque de l'entreprise, histoire de faire en sorte qu'on s'en souvienne lorsqu'il s'agit de faire le choix d'un système comptable. Une tactique fréquemment employée dans les salons et qui fait plein d'heureux. Fortune 1000 est un vieux routier de ces événements.

François Taschereau, le plus vibrant des trois actionnaires de l'entreprise vieille de 15 ans, affirme que son entreprise a participé à des dizaines de salons et a ramassé les meilleures idées. « Comdex est le point de départ de notre "Tournée partenaire pour le nouveau millénaire". Après Montréal, nous nous rendrons dans presque toutes les régions du Québec pour répandre la bonne parole. »

Le dernier bébé de Fortune 1000, « Le logiciel de finances Personnel », est celui qui suscite le plus d'intérêt. Utilisant la technologie multimédia, il permet d'effectuer sa gestion financière dans un environnement convivial. Plus encore, grâce à une entente conclue avec Desjardins, il peut se brancher sur le service Accès D des caisses Desjardins

qui permet de gérer son budget personnel, payer ses factures, vérifier le solde de sa carte Visa Desjardins, etc. « C'est comme avoir un guichet automatique dans son salon tout à côté de son livre de budget personnel », confie François Taschereau. Et comme les autres logiciels issus de cette maison, l'interface autant que le boîtier est dotée de graphiques expressifs et inusités.

Du bonbon pour le milieu des affaires l'on croyait terne et sans couleurs. La plupart des grands stands au salon sont imposants et magnifiques. Les plus beaux et les plus gros, ceux qui occupent 1500 pieds carrés et plus, affichent des noms connus. Pas étonnant, il en coûte 31 \$ le pied carré pour s'exposer et 50 cents la livre pour tout matériel apporté sur place ! Les plus petits sont en grande partie des entreprises québécoises. « On n'a pas les moyens de louer plus grand, indiquait un représentant d'une maison qui a créé un logiciel de gestion de temps. Et puis, il faut savoir si ça rapporte tant que ça... »

Hier après-midi, certains se demandaient si l'investissement valait le coup. Pierre-Paul Beaudoin, de Seanex Technology, n'avait rencontré que des clients à qui il avait déjà envoyé une invitation ! « Malgré tout, nous sommes confiants, affirme-t-il. Et puis, il y a des nouveautés que l'on peut se permettre de leur expliquer en profondeur. » Seanex Technology, une entreprise d'ici fondée par le Saguenéen Paul Girard, produit davantage de micro-ordinateurs que n'importe qui au Canada et s'est récemment mis en tête de vendre ses micros aux États-Unis. Son jeune fondateur de 34 ans a fait l'objet d'un reportage dans le magazine *Commerce* cet été.

EN BREF

Des allocutions différentes...

■ Stéphane Vaillancourt, vice-président Inforoute et multimédia de Bell, a ouvert le salon Comdex 97 hier matin en parlant de la mission de son entreprise. « Nous voulons aider les gens à se rapprocher, à simplifier leur vie, à mieux les servir. » Une allocution suivie d'exemples concrets sur les projets de Bell dont les retombées semblent se concrétiser chaque semaine : essai Internet par le câble à Repentigny, bornes interactives à l'UQAM et dans la ville souterraine, essai de cartes à puces, etc. Une conférence toute sim-

ple, à l'opposé de celle de la fin de la journée prononcée par le président fondateur de Corel, Michael Cowpland. Le docteur en ingénierie électronique n'a pas l'habitude de simplifier ses propos même quand il se trouve devant un auditoire plus intéressé par la performance que par la programmation !

Adresse exacte

■ L'adresse électronique de notre collaboratrice Martyne Pagé parue dans le numéro de mardi de Cyberpresse comportait des erreurs. Il aurait fallu lire : Martyne_Page@PC-World.com

Bâtissez votre portefeuille boursier interactif

Visitez le site Internet du Soleil, enregistrez votre portefeuille réel ou fictif d'actions ou de fonds mutuels et, à tout moment, mesurez son rendement ou vérifiez l'évolution d'un titre.

www.lesoleil.com

233 MHz avec MMX
ÉCRAN 12.1" SVGA
72 Mo Mémoire, CD-ROM 16x

configuration maximale

OFFRE SPÉCIALE
\$2575

EUROCOM 6200
Pentium 150 MHz jusqu'à 233 MHz avec MMX
Écran 12.1" SVGA 800x600 DSTN
(11.3" et 12.1" SVGA TFT actif disponibles)
16 Mo de mémoire vive (jusqu'à 72 Mo)
Disque dur de 1.4 Go
CD-ROM 16x et lecteur 1.44 Mo
2 Mo vidéo, 256 Ko cache
3 ports type II PCMCIA
Son Stereo, 2 haut-parleurs
1 port TV, 1 port infra-rouge
1 batterie NiMH, 1 adaptateur AC

Visitez votre revendeur EUROCOM aujourd'hui.

Microsource (514) 332-1999 CRC Ordinateur (514) 688-9070
Logix Innovations (514) 735-7850 Info. Provinciale (514) 637-3311
MSI Informatique (514) 935-8039 Infostyle (514) 444-5110
Unitech Ordinateurs (514) 683-0292 Info Boutique (819) 564-4076

www.eurocom.ca
(613) 224-6122

Venez nous voir au COMDEX SCIB'97 au Palais des Congrès à Montréal du 7 au 9 Octobre, pavillon # 1133.

AVENTURE ELECTRONIQUE

Les meilleurs prix garantis*

Concessionnaire autorisé

POWER MACINTOSH 6500/225

Peut être un modèle en anglais.

Moniteur vendu séparément.

DERNIÈRE CHANCE

POUR LES RABAIS SUR ORDINATEURS

Plus de 23 titres inclus

Processeur	Mémoire	Disque rigide	CD-ROM	Tax/modem
PPC 225MHz	32 Mo	3.0 Go	12X	33.6

2199⁹⁹*

*Après rabais postal Apple de 200\$.

Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer Inc. Macintosh PowerPC 6500/225 est une marque de commerce de Apple Computer Inc.

ÉPARGNEZ 200\$

Aussi disponible

POWER MACINTOSH 6500/250

avec lecteur zip

2499⁹⁹*

nouveau modèle

OBTENEZ 35\$

en rabais postal avec achat d'un Power Macintosh eligible

Concessionnaire autorisé

STYLEWRITER 4100

• 600 DPI en noir ; 300 DPI en couleur
• 4 PPM en noir ; 300 dpi en couleur

La technologie **COLORSYNC** de APPLE

339⁹⁹

Apple Stylewriter 4100 est une marque de commerce de Apple Computer Inc.

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock. Détails en magasin.

REPENTIGNY Galerias Rive-Nord (514) 581-1300	GRANBY Les Haïles de Granby (514) 775-7844	BROSSARD 8100 boul. Taschereau (514) 923-8100	CENTRE FAIRVIEW Entre boul. Brunswick (514) 630-6815	CHATEAUGUAY 19 boul. St-Jean-Baptiste (514) 658-2005	DECARIE 688 boul. Vézina, Caré Océane (514) 733-6900	DRUMMONDVILLE Carrefour Super Carrefour (819) 472-3124	LASALLE 7900 boul. Newman (514) 595-7800	LAVAL 355 Autoroute 440, Décarie 440 (514) 686-3956	LONGUEUIL 3714 Chemin Chambly (514) 674-3714	MONTRÉAL 3520 boul. St-Joseph E. (514) 255-3520	ST-LEONARD 4550 boul. Métropolitain E. (514) 722-4550	SHERBROOKE 3280 boul. Portland (819) 346-6633	TROIS-RIVIERES Carrefour Trois-Rivieres-Ouest (819) 691-4520	ST-HUBERT 3839 boul. Taschereau (514) 445-1011	ST-HYACINTHE 2125 boul. Casavant O. (514) 771-2125
-----------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------

<http://www.desjardins.com>

QU'EST-CE QUI FAIT DANSER LES SOURIS ?

www.desjardins.com

Quand on vous annonce que vous pouvez désormais naviguer à votre guise sur tous vos comptes avec le relevé de compte en mode virtuel, et ce gratuitement pendant un an, c'est tout naturel que votre souris fasse... clic-clic-clic !

Pour en savoir plus, tapez www.desjardins.com et cliquez sur l'icône AccèsD ou composez le 1 888 CAISSES, ou encore communiquez avec votre caisse.

Avis aux internautes : // cette offre est en vigueur @ du 17 septembre au 31 décembre 1997. faites vite !

ACCÈS D SUR INTERNET

L'impossible procès de Vichy

Le dernier dignitaire survivant de cette période noire, Maurice Papon, 87 ans, à la barre des accusés pour crimes contre l'humanité



Louis-Bernard Robitaille

collaboration spéciale
PARIS

Depuis ce matin et jusqu'au 23 décembre, le régime de Vichy et la collaboration d'État avec le nazisme sont à la barre des accusés à Bordeaux. Pour la dernière fois dans l'Histoire, très certainement. Car la vedette du procès est un homme de 87 ans, Maurice Papon, qui en avait 34 au moment des faits reprochés. Autant dire qu'il est le dernier dignitaire survivant de cette période noire.

Instruit devant la Cour d'assises de Bordeaux, le procès doit durer deux mois et demi et verra défiler à la barre des témoins des dizaines de responsables politiques français et d'historiens. Dès aujourd'hui, une décision du tribunal donnera le ton des débats : le vieux homme de 87 ans doit-il ou non rester emprisonné pendant toute la durée de son procès, comme la loi française l'exige, on ne sait pourquoi, lorsqu'il s'agit de procès en Cour d'assises ? Même si l'attitude plutôt méprisante de l'accusé, drapé dans ses titres contestés de résistant, n'inspire pas beaucoup de sympathie, son arrivée hier après-midi à la prison de Bordeaux sous les injures des autres prisonniers prenait une allure de lynchage.

L'histoire de Maurice Papon est à la fois secondaire, par rapport aux grandes figures de la Collaboration, et exemplaire jusqu'à la caricature du parcours de la haute fonction publique de l'époque.

Pour simplifier, disons que ce jeune fonctionnaire ambitieux et zélé organisait personnellement la déportation des Juifs de Bordeaux de 1942 à 1944 (plus de 1 500 déportés recensés). Puis, ayant pris

in extremis le virage de la Résistance et bénéficié de la confusion de l'époque, il a aussitôt après la Guerre continué une brillante carrière : préfet de police de Paris de 1957 à 1967 (et responsable à ce titre de la répression en octobre 1961 d'une manifestation pacifique algérienne, qui fit entre 200 et 300 morts à Paris !). Et même ministre du Budget sous Giscard d'Estaing de 1977 à 1981.

Secrétaire général de la préfecture de Gironde en mai 1942 — et donc numéro deux de l'administration — Maurice Papon a la responsabilité directe et complète des relations avec les Allemands, mais aussi de toutes les questions juives. Recensement, vérification du port de l'étoile jaune, localisation : il signe toutes les dispositions qui devaient faciliter par la suite la déportation des Juifs, dont celle de l'été 1942, sur ordre du chef de la police de Vichy, René Bousquet, et de l'occupant allemand. Il s'occupe de la mobilisation des gendarmes, de l'organisation des convois, et même du financement des opérations. Nulle part on ne trouve la trace d'un quelconque geste qui aurait servi à gêner l'exécution de la solution finale. Mais, au contraire, des manifestations de zèle, consistant par exemple à aller arrêter de nouveau une douzaine d'enfants relâchés au cours d'une première rafle et placés dans des familles d'accueil.

Ayant donné de très modestes gages à la résistance à partir du milieu de 1943, lorsque le vent de la guerre avait définitivement tourné, Maurice Papon a la chance extraordinaire d'être « récupéré » personnellement par le délégué personnel de de Gaulle à Bordeaux, Gaston Cusin, qui a besoin de hauts fonctionnaires efficaces et à peu près présentables. Numéro deux sous Vichy, Papon redevient sans transition numéro deux à Bordeaux sous l'autorité de de Gaulle. Malgré quelques remous et protestations, vue l'importance de ses fonctions vichystes.

Mais, d'un côté, Papon, placé sous la protection de Cusin, s'est empressé dès l'été 44 de grossir démesurément quelques petits gestes



Maurice Papon et son avocat Jean-Marc Varaut.

tardifs de résistance et de s'inventer une activité remontant à 1940 ! De l'autre, ses responsabilités à Bordeaux ne le mettaient pas en première ligne dans la répression de la résistance, et chacun sait aujourd'hui qu'à la Libération, c'était pratiquement le seul critère retenu : la déportation des Juifs était à ce point passée sous silence que, lors du procès de René Bousquet en 1949, la « rafle du Vel'd'Hiv » d'août 1942 (13 000 Juifs parisiens) ne faisait pas partie des chefs d'accusation.

Évaluation historique

Le principal procès de la participation française au génocide aurait justement dû être celui de René Bousquet qui, blanchi in extremis par la Haute Cour de justice en 1949, continuera lui aussi une brillante carrière, plus discrète que celle de Papon, dans les milieux d'af-

aires et les conseils d'administration, avant d'être rattrapé par l'Histoire en 1978. Mais, inculpé au début des années 80, Bousquet est assassiné chez lui par un illuminé en 1993 peu avant son procès. Deux autres grands responsables des rafles, Legay et Sabatier, ont le temps de mourir de vieillesse. De notoriété publique, le président François Mitterrand, élu en 1981, et qui ne voulait pas rouvrir le dossier de Vichy, avait fait ce qu'il fallait pour ralentir indéfiniment la tenue de ces procès. L'instruction de l'affaire de Maurice Papon aura duré seize ans.

Le problème qui se pose aujourd'hui avec ce procès-fleuve est celui de l'évaluation historique de la responsabilité de Maurice Papon. « C'est le procès d'un exécutant plutôt que d'un agent d'impulsion », selon Me Serge Klarsfeld, principal « pourchasseur » d'an-

ciens criminels contre l'humanité en France. Papon n'avait pas les responsabilités de Bousquet, mais a exécuté les ordres, avec zèle, mais sans convictions antisémites, contrairement à d'autres. « À la même époque, rappelle Klarsfeld, tous les préfets de France ont arrêté et livré les Juifs réclamés par les Allemands, sauf un, celui de Corse. »

Au poste qu'il occupait, Maurice Papon n'a pas fait plus que la plupart de ses collègues, dont pratiquement aucun n'avait songé à démissionner. Ce comportement historique de la haute fonction publique française méritait à elle seule un procès. Et Papon, n'ayant jamais manifesté le moindre regret à cet égard, méritait bien d'en être l'accusé. Mais si, à 87 ans, on voulait lui faire payer à lui seul tous les crimes de Vichy, sous la pression de l'opinion publique, il s'agirait d'un acte de justice politique.

Mir prête pour l'arrivée d'un autre cargo de l'espace

Agence France-Presse
MOSCOU

Les ingénieurs spatiaux russes ont réussi hier à désarrimer de *Mir* un vaisseau-cargo, après avoir échoué la veille, et préparèrent l'arrivée d'un autre camion de l'espace apportant notamment un ordinateur de secours à la station orbitale.

Le désarrimage du vaisseau *Progress M-35*, à 16 h 03 « s'est passé sans problème et tous les systèmes fonctionnent normalement », a indiqué à l'AFP le service de presse du Centre de contrôle des vols (TSOUP).

L'opération a été effectuée depuis la Terre par les spécialistes du TSOUP.

Lundi, une première tentative de désarrimage du vaisseau *Progress M-35* avait échoué, apparemment car les membres de l'équipage — les deux cosmonautes russes Anatoli Soloviev et Pavel Vinogradov et l'astronaute américain David Wolf — n'avaient pas enlevé une attache fixée manuellement entre le vaisseau et *Mir*, selon une source au TSOUP citée par l'agence Interfax.

C'est la première fois que *Mir* n'est pas parvenue à se défaire d'un vaisseau-cargo.

Cet incident a retardé à mercredi l'arrimage — initialement prévu hier — du vaisseau de ravitaillement *Progress M-36* parti dimanche de Baïkonour (Kazakhstan). L'opération sera exécutée à 20 h 20 heure de Moscou.

« L'arrimage se fera en régime automatique si tout se passe bien mais, en cas de problème, les cosmonautes feront cette opération manuellement », a indiqué un porte-parole du TSOUP, Valeri Lyndine.

« Aujourd'hui, comme ils l'ont fait hier, les trois hommes vont consacrer toute leur activité aux opérations d'arrimage et vont tester les appareils », a poursuivi M. Lyndine.

C'est lors d'une opération d'arrimage similaire d'un cargo de l'espace que la station orbitale avait subi le plus grave accident de son histoire le 25 juin dernier.

L'équipage de *Mir*, qui était chargé d'arrimer le *Progress M-34* avait perdu le contrôle de l'engin qui avait percuté la station. Un des modules, le module scientifique *Spektr*, avait alors été troué et dépressurisé.

Progress M-36 apporte à la station orbitale du matériel scientifique, de l'équipement, du

combustible, de l'oxygène, de la nourriture, et un ordinateur qui doit servir de système de secours à celui apporté la semaine dernière par la navette américaine *Atlantis*.

L'équipage de la station orbitale a installé mercredi dernier ce nouvel ordinateur, amené par *Atlantis*. L'ancien ordinateur central de *Mir* avait enregistré quatre pannes successives en un mois, faisant à chaque fois perdre à la station son orientation optimale vers le soleil.

Avec un nouvel ordinateur central et un ordinateur de secours, les habitants de *Mir* vont pouvoir entièrement se consacrer aux réparations de la station.

Soloviev et Vinogradov feront au moins trois sorties dans l'espace, la première étant prévue entre le 16 et le 20 octobre.

Ils devront d'abord rétablir totalement l'alimentation électrique de la station, réduite depuis la collision, puis ils tenteront de colmater la ou les brèches du module *Spektr* qui n'ont pas encore été exactement localisées, a indiqué le chef du TSOUP, Vladimir Soloviev.

La semaine dernière, les astronautes américains ont déjà fixé sur la coque de la station une « rustine » de métal qui sera utilisée pour colmater les brèches.

« Si on a de la chance, il n'y aura pas de problème et la station orbitale sera totalement rétablie avant le jour de l'An », a indiqué M. Soloviev, avec l'espoir de mettre un point final à la série noire qui a marqué *Mir* au cours des huit derniers mois.

Vaisseau désintégré

Par ailleurs, le vaisseau de ravitaillement *Progress M-35* s'est désintégré dans l'atmosphère terrestre hier, a rapporté l'agence Itar-tass, citant le Centre de contrôle des vols spatiaux.

Après s'être finalement détaché de *Mir* hier, *M-35* s'est éloigné de la station orbitale, et a rejoint l'atmosphère terrestre, avant de se désintégrer, selon Itar-tass.

Ce vaisseau de ravitaillement s'était arrimé à *Mir* le 7 juillet et avait amené sur *Mir* 2,4 tonnes de matériel afin de réparer les dégâts causés par la collision, au mois de juin, du précédent cargo *M-34* avec le module *Spektr*.

Ameublement

En direct dimanche et lundi
ÉRIC DAUDELIN
CITE

Lida
La signature de qualité !

PAS DE TAXES!!

PAS D'INTÉRÊT!!

12 MOIS POUR PAYER!!

L'Action de Grâce
une moisson d'articles en solde !

Ameublement de qualité à prix abordable
4270, rue Jarry Est • (514) 725-8311
(Pres de Pic-IX au nord du Métropolitain)
9281, boul. Saint-Michel • 323-1045
Internet : www.alliance9000.com/c/lida.html

REPORTAGE
PUBLICITAIRE

ALCAN
présente le

SALON DE
L'ÉDUCATION
ET DE LA
FORMATION

éducation (TOUT UN)
Bagasse!

Un cahier spécial à ne pas
manquer aujourd'hui dans

La Presse

Monde

L'EXPRESS INTERNATIONAL



ÉTATS-UNIS

Travail des enfants

■ Le président Bill Clinton doit signer cette semaine une loi interdisant l'importation de biens produits grâce au travail des enfants, votée récemment par le Congrès. Ce sera une première pour les États-Unis qui, en 1930, avaient déjà prohibé les produits fabriqués par des prisonniers ou sous la contrainte. Malgré tout, cette nouvelle loi ne permettra pas de bloquer les importations de biens produits par des enfants de 13 ou 14 ans qui ne sont pas liés par un contrat de travail.

d'après AP

SRI LANKA

Poursuite des combats

■ Le bilan des combats qui font rage depuis dimanche dans le nord et l'est du Sri Lanka s'établit à 532 morts, selon le ministère sri-lankais de la Défense. Les Tigres tamouls ont ainsi perdu 460 guerilleros, contre 72 morts du côté des forces gouvernementales. Depuis quatre mois, l'armée tente d'ouvrir un couloir vers la ville de Jaffna, qu'elle a conquise en décembre 1995. Cette offensive ne lui a permis de gagner que 17 km et a déjà coûté la vie à des centaines de soldats.

d'après AFP

KOWEÏT

L'ONU reste

■ Les 15 membres du Conseil de sécurité ont prolongé hier le mandat de la mission d'observation des Nations unies à la frontière irako-koweïtienne. Le Conseil de sécurité se réunira à nouveau le 4 avril pour réexaminer son mandat. Cette mission, composée de 891 soldats et 194 observateurs, a été mise en place en avril 1991 après la guerre du Golfe qui a permis de repousser hors du Koweït les troupes irakiennes qui l'avaient envahi en août 1990.

d'après AFP

CUBA

Congrès du PC

■ Les 1500 délégués du cinquième Congrès du Parti communiste cubain, qui s'ouvre aujourd'hui à La Havane, sont invités à approuver la mise en oeuvre d'un «socialisme de marché», à en juger par le «projet de résolution économique» auquel l'AFP a eu accès hier. Même s'il ouvre timidement la possibilité de légaliser le salariat privé pour de petites entreprises artisanales, le texte préconise surtout de rendre compétitives et d'améliorer la rentabilité des entreprises publiques grandes, petites ou moyennes.

d'après AFP

GRANDE-BRETAGNE

La solution finale

■ Le député conservateur Alan Clark, connu pour ses écarts de langage, a affirmé hier qu'il suffirait de «tuer 600 personnes» en une seule fois pour se débarrasser de l'Armée républicaine irlandaise (IRA). Interrogé, lors d'un débat sur le meilleur moyen de régler le problème posé par l'IRA, M. Clark a affirmé: «La seule solution est de tuer 600 personnes en une seule nuit, puis de laisser les Nations unies, Bill Clinton et le reste du monde faire une scène, et nous en aurons fini avec pour les 20 prochaines années.»

d'après AFP

AFGHANISTAN

Enfants de la guerre

■ Les combats entre les différentes factions afghanes qui n'ont jamais cessé depuis l'invasion du pays par l'Union soviétique, en 1979, ont des conséquences désastreuses sur les enfants. Une enquête démontre que 90% des enfants vivant à Kaboul sont convaincus qu'ils seront tués dans des combats et que plus de 70% d'entre eux croient qu'ils n'atteindront pas l'âge adulte, selon un rapport de l'UNICEF publié hier. Le Fonds de l'ONU pour l'enfance a ainsi constaté que la plupart des enfants de la capitale ont été les témoins de scènes de violence extrême.

d'après AFP



et c'est gratuit!

* Obtenez gratuitement un exemplaire du «Planificateur de décoration» et une bouteille du nettoyant pulvérisable M83 à l'achat de 2 contenants de 3,79 l de peintures Benjamin Moore annoncées dans cette page.



Peintures Benjamin Moore



AquaVelours
Émail au latex coquille d'oeuf

33⁹⁵ \$



MooreStyle
Latex acrylique pour l'intérieur
Fini coquille d'oeuf

27⁹⁵ \$



MooreStyle
Latex acrylique fini perle

28⁹⁵ \$



AquaPerle
Émail au latex fini perle

35⁹⁵ \$



UNE TOUCHE DE GÉNIE

Plus de 2 000 teintes au choix

* Jusqu'à épuisement des stocks

Passez chez l'expert Benjamin Moore de votre quartier

MONTRÉAL Quinc. Haut d'Anjou 7041, Jarry Est Anjou 352-4600 Centre du bricoleur Lachine 520, 19ième Avenue Lachine 634-8071 Belmont Peinture 4610, De Salaberry Montréal 334-4163 Décor 8056 8042, St-Hubert Montréal 270-3944	Ferronnerie Simone 5531, Upper Lachine Road Montréal 343-0555 Laurier Décor 1216, Bélanger Est Montréal 272-1286 Marcel Lorrie inc. 8495, St-Laurent Montréal 381-3967 Matériaux de construction Laurentides 6275, Papineau Montréal 274-4417 Peinture Cité 200, Rachel Est Montréal 288-8009 Peinture Miller inc. 274, Fairmount Ouest Montréal 273-3022 Quinc. 4 Soas 151, av. des Pins Est Montréal 842-3363	Quinc. Côte des Neiges 5555, Côte des Neiges Montréal 343-0555 Quinc. de l'Est 8240, Hochelaga Montréal 353-0030 Quinc. Décoratek 3394, Jean Talon Est Montréal 725-1490 Quinc. du Plateau 1473, Laurier Est Montréal 521-9580 Quinc. Hogg 4833, Sherbrooke Ouest Montréal 934-4644 Quinc. Pigeon 8742, Desrosiers Montréal 352-0020 Quinc. Plaza 6219, boul. Monk Montréal 766-6783 Quinc. Parc & Bernard 5742, av. du Parc Montréal 948-5610	Quinc. Van Horne 4743, Van Horne Montréal 733-2944 Peinture Montréal-Métro inc. 3410, Côte Vertu St-Laurent 745-3434 Peinture en Gros 7474, Langelier St-Léonard 255-1644 QUEST DE L'ÎLE Décor Albert 496, 90ième Avenue Lasalle 363-4788 Quinc. Stan 449, Beaconsfield Beaconsfield 695-3389 Centre de décoration Dollard 4073, boul. St-Jean Dollard des Ormeaux 620-3202 Rôves et Rénovations inc. 720, boul. Montréal-Toronto Dorval 422-8009	Peinture Plus 1768, Dollard Lasalle 363-3401 RIVE-SUD Couvre Planchers Belloeil 225, boul. Carlier Belloeil 467-5249 Quinc. J.P. Bélanger 5777, av. Autouil Brossard 676-6733 Quinc. Archambault 2108, boul. St-François Châteauguay 691-3020 Décoration Stores et Plus 818, Georges Gagné Dolton 638-1686 Quinc. Berger 1155, boul. Taschereau Laprairie 659-1951 Poly Décor chemin Chambly Longueuil 670-3450	Centre de peinture Suzanne 1532, Montarville St-Bruno 441-2650 Décor Taschereau 3955, Boul. Taschereau St-Hubert 656-1240 Quinc. J.A. Bruneau 3220, Grande Allée St-Hubert 462-3233 Les Professionnels du design 532, boul. du Séminaire nord St-Jean 359-6865 Couvre Planchers Riverside 1138, av. Victoria St-Lambert 671-7289 Aux Tapis Nodon 568, boul. Lionel Boulet Varennes 652-3585 RIVE-NORD Peinture Le Corbusier inc. 1808, boul. Le Corbusier Chomedey 688-8050	Guy Racine Ltée 335, boul. Chomedey Chomedey 681-7575 Quinc. Prince Ruppert enr. 7255, boul. des Laurentides Auteuil 625-5980 Quinc. Chomedey, enr. 4671, Samson Chomedey 681-2862 Centre de peinture Denis Labelle 7, rue Baby Joliette 753-9311 Quinc. Valiquette inc. 1889, boul. des Laurentides Laval 667-1270 Entrepôt de la peinture 74, Route 343 St-Sulpice 589-2226 Peinture des Seigneurs 550, Des Seigneurs Terrebonne 482-0880	Robert Turcotte inc. 17, Rivest Ville Le Gardeur 585-2700 Matériaux Coupal inc. 300, Ostiguy Chambly 658-1758 75, St-Jean Henryville 299-2044 870, boul. Iberville Iberville 347-8323 723, L'Ange Gardien L'Assomption 589-0711 134, boul. Ste-Rose Laval 625-1917 397, St-Jacques Napierville 856-7764 4800, boul. St-Charles Pierrefonds 626-3967 707, St-Jacques St-Lambert 672-5430
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Coloration en sus

Donner, c'est faire le prochain pas.



À force de chercher...

1425, René-Lévesque Ouest, bureau 506, Montréal (Québec) H3G 1T7 Tél.: (514) 393-3522

L'enseignement privé

PROMOTION

Le monde de l'éducation connaît une période de mutation profonde qui n'est pas sans entraîner le secteur privé dans la tourmente. Le cahier traite du financement de l'enseignement privé et donne un profil socio-économique de ses clientèles. De plus, la résidence-pensionnat : un apport original dans une société éclatée ; comment choisir la «bonne» école privée ; le leadership étudiant : une valeur de base, et d'autres sujets.

Ne manquez pas ce cahier spécial samedi dans **La Presse**

Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



HAÏTI

Député blessé

Le député haïtien Louis Emilio Passe a été grièvement blessé par balles lundi soir à Port-au-Prince, par des inconnus. Atteint au coup et au dos, il pourrait rester paralysé. Louis Emilio Passe appartenait au groupe parlementaire « anti-néo-libéral », récemment constitué pour s'opposer à la politique d'ajustement structurel du FMI. Quatre attentats, dont un mortel, ont eu lieu contre des députés haïtiens ces deux dernières années.

d'après AFP

ALGÉRIE

Nouveau massacre

Seize personnes ont été égorgées durant leur sommeil dans la nuit de dimanche à lundi à Zouibria, au sud d'Alger. Le groupe armé auteur du massacre avait auparavant encerclé les habitations des victimes. Les corps de ces dernières ont ensuite été brûlés.

d'après AP

IRLANDE

Démission

Le ministre irlandais des Affaires étrangères, Ray Burke, personnage clef des négociations sur l'Ulster, a démissionné, hier, à la suite d'une affaire de financement de campagne électorale. Il s'agit de la première épreuve pour le gouvernement au pouvoir depuis moins de quatre mois. Malgré tout, les premières discussions multipartites sur l'avenir de l'Ulster ont débuté hier par un débat sur la réforme des institutions.

d'après AFP

TURQUIE

Poursuite des combats

Ankara a affirmé hier que son armée et ses alliés du Parti démocratique du Kurdistan (PKK) ont tué 538 séparatistes kurdes en deux semaines de combats dans le nord de l'Irak. Aucune précision n'a été fournie sur le nombre de tués parmi les soldats turcs. Cette incursion fait suite à de violents combats entre le PKK et le PDK, qui est l'allié d'Ankara.

d'après AFP

IRAK

Attaque contre l'ONU

Un convoi de l'ONU a essuyé des coups de feu lundi dans le nord kurde de l'Irak, région échappant au contrôle de Bagdad, a annoncé hier l'ONU. Le convoi de cinq voitures a essuyé 50 coups de feu.

d'après AFP

FRANCE

Le mystère Piat

Une tempête politique s'est levée hier après la mise en cause de deux ténors de l'UDF, l'ex-ministre de la Défense François Léotard, et Jean-Claude Gaudin, maire de Marseille, dans l'assassinat, en 1994, d'une parlementaire de ce mouvement d'opposition, Yann Piat. Le premier ministre socialiste, Lionel Jospin, s'est déclaré disposé, sur requête de l'UDF, à contribuer à élucider cette affaire.

d'après AFP

La Colombie sur le pied de guerre

Agence France-Presse
BOGOTA

L'armée colombienne, les groupes de guérilla communistes et les paramilitaires d'extrême-droite ont chacun annoncé des « grandes offensives » à trois semaines des élections municipales, faisant craindre un nouveau bain de sang généralisé en Colombie.

Le général Manuel Jose Bonett, commandant en chef des forces armées, fortes de 121 000 hommes, vient d'annoncer pour les prochains jours le lancement d'une vaste offensive militaire pour « répondre aux actes de terrorisme » tant de la guérilla que des groupes d'autodéfense. Toutes les permissions ont d'ores et déjà été supprimées.

Le principal chef des paramilitaires colombiens, Carlos Castano, a souligné pour sa part, dans une interview au quotidien *Tiempo*, que ceux-ci « s'opposent par la force » à toutes les candidatures de gauche aux élections du 26 octobre.

Et les deux mouvements de guérilla, les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, com-

munistes) et l'Armée de libération nationale (ELN, guévariste) ont toutes deux clamé à nouveau qu'elles empêcheraient « par le fer et par le sang » la tenue du scrutin et ont rejeté une fois de plus toutes les propositions de paix du président Ernesto Samper.

Tous les parlementaires colombiens se sont déjà vu enjoindre de porter en permanence des gilets pare-balles lorsqu'ils sont hors de chez eux.

Les groupes en conflit n'ont d'ailleurs pas attendu pour passer à l'action.

Le général Bonett vient d'échapper de justesse à un attentat à la bombe lancé par l'ELN à Santa Marta, dans le nord du pays. Dans l'est, 32 membres des forces de l'ordre et des fonctionnaires ont été tués dans deux massacres perpétrés selon les autorités, l'un par les paramilitaires et l'autre par la guérilla, le week-end dernier.

Plus de 200 candidats et civils ont été assassinés. Deux cents autres ont été kidnappés par la guérilla, notamment l'ELN. Treize cents autres, déclarés « objectifs militaires » par les « insurgés », ont retiré leur candidature.

Quelque 20 millions d'électeurs devront renouveler les sièges de gouverneurs de 32 départements, 1069 maires et 15 000 membres d'assemblées locales.



PHOTO AFP

Leurs collègues ont rendu les honneurs, hier, au quartier général de la police, à Bogota, à deux agents tués samedi dernier dans une embuscade tendue par les guérilleros de gauche.

Le guide du Hamas pose ses conditions

Agence France-Presse
GAZA

Le guide spirituel du mouvement intégriste palestinien Hamas a affirmé hier que les attaques suicide contre les Israéliens pourraient s'arrêter si ces derniers s'abstenaient d'agresser les Palestiniens en détruisant des maisons ou confisquant des terres.

Mais Israël a immédiatement rejeté les conditions posées par le cheikh Ahmed Yassine, affirmant qu'il ne négocierait pas avec une organisation qualifiée de « terroriste ».

« Si Israël stoppe ses attaques contre les civils palestiniens, nous stopperons les nôtres contre des civils (israéliens) », a déclaré le cheikh Yassine aux journalistes à son domicile.

« Je parle des attaques de martyrs, ce qu'ils appellent des attentats suicide », a précisé le dirigeant intégriste, au lendemain de son retour à Gaza après plus de huit ans de détention en Israël.

Le premier ministre Benjamin Netanyahu avait affirmé dès lundi qu'Israël « n'a jamais négocié avec le Hamas et ne négociera jamais avec eux ». Hier, son porte-parole

David Bar-Illan a renchéri : « Nous ne pouvons pas négocier avec une organisation qui est vouée à la destruction d'Israël et au meurtre de juifs parce qu'ils sont juifs. »

Le cheikh Yassine a également affirmé que son mouvement n'attaquerait ni l'Autorité palestinienne de Yasser Arafat, ni les États-Unis. Il a souligné que la lutte du Hamas se concentrerait sur Israël et épargnerait les autres pays.

La branche armée du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) a conduit une campagne d'attaques suicide à la bombe depuis le début de l'autonomie palestinienne en 1994. Les deux dernière

attaques, perpétrées les 30 juillet et 4 septembre à Jérusalem-Ouest, ont tué 21 Israéliens.

Malgré le rejet par le gouvernement israélien des offres du cheikh Yassine, un haut responsable de la coalition au pouvoir, Arié Déri, s'est prononcé au contraire pour un dialogue politique avec le Hamas, à condition qu'il abandonne le « terrorisme ».

« Le dialogue avec un ennemi tel que le Hamas serait plus efficace que toutes les guerres que nous pourrions mener contre le terrorisme », a affirmé à la radio M. Déri au nom du Shass, le troisième parti israélien (10 députés).

REPÈRES / Cambodge

Le virage chinois

JOONEED KHAN

Quelle chose d'étonnant s'est produite cette année sur le chemin de l'ONU : en vue de l'Assemblée générale qui a entamé ses travaux le mois dernier, les USA voulaient que le siège du Cambodge aille au premier ministre renversé Norodom Ranariddh, mais la Chine et la Russie ont appuyé le putschiste Hun Sen, arguant que le roi Sihanouk avait signé la lettre d'accréditation de sa délégation.

Le comité d'accréditation de l'ONU n'ayant pu s'entendre, le siège du Cambodge a été laissé vacant, ce qui semble avoir réjoui les nationalistes (Ranariddh, Sam Rainsy et ex-Khmers rouges), et provoqué la colère du pro-vietnamien Hun Sen. Celui-ci a du coup menacé de geler les activités des agences de l'ONU dans le pays exsangue et d'annuler les élections prévues l'an prochain.

Ancien Khmer rouge porté au pouvoir par l'armée vietnamienne d'occupation, Hun Sen n'a guère eu du respect pour les élections : battu

à celles de 1993, il a menacé de faire sécession ; associé au vainqueur Ranariddh, il a fini par le renverser et le chasser du pays en juillet ; les élections de l'an prochain, il ne les organisera que pour les gagner, sinon il n'y en aura pas.

Mais le fait significatif, c'est le revirement de la Chine sur la question, sa rupture avec les États-Unis et son appui sur la Russie : le virage survient après le retour de Hong Kong, et alors que Pékin a fait de la réintégration de Taïwan sa priorité ; et il coïncide avec un rapprochement entre la Chine et le Vietnam au moment où celui-ci s'est donné une nouvelle génération de dirigeants, et alors que Washington lui-même renoue en force avec Hanoï.

Pion américain dans le jeu triangulaire Washington-Moscou-Pékin, le Cambodge, après le coup d'État de 1997, semble être revenu à l'invasion vietnamienne de 1979 : un régime pro-vietnamien face à une résistance nationaliste à la frontière ouest, des dizaines de milliers de réfugiés en Thaïlande, et les nécessaires combattants Khmers rouges « re-réhabilités » après le départ de Pol Pot, très médiatisé par la *Far Eastern Economic Review*.

Le Cambodge est-il donc parti pour une nouvelle guerre de 10 ans contre le régime pro-vietnamien de Phnom Penh, avec Washington soutenant diplomatiquement la résistance, armée par Pékin avec la complicité de la Thaïlande, comme ce fut le cas de 1979 à 1989, quand l'URSS aidait le Vietnam ? À ce macabre jeu de l'épuisement aux dépens des civils cambodgiens, Chinois et Russes ont dit non.

Pour avancer, ils comptent sur le roi Sihanouk, symbole toujours vivant du Cambodge, qui a appelé à un cessez-le-feu général et immédiat, tout en réitérant l'attachement du pays à l'ONU. Le PPC de Hun Sen y a aussitôt souscrit, et l'homme fort de Phnom Penh a du coup indiqué via l'ASEAN que ses rivaux, Ranariddh, Sam Rainsy et autres, pouvaient rentrer au Cambodge avec un pardon du roi et sous la protection de l'ONU.

Ranariddh continue de se méfier de Hun Sen. Les Khmers rouges de Khieu Samphan, recyclés en Parti de la solidarité nationale-PSN, s'en méfient encore plus. Mais une autre aile khmère rouge, celle de Ieng Sary, s'est déjà entendue avec lui. Et la scission gagne le PNK, Khieu

Rada, le secrétaire général, ayant décidé de fonder son propre parti paysan en accusant l'aristocrate pro-américain Sam Rainsy de leadership antidémocratique. Tout cela sur fond de nouvelle guerre froide, asiatique cette fois, lancée par les USA avec le tout nouveau *Radio-Free-Asia* diffusant en chinois, khmer, vietnamien, coréen, birman, lao et tibétain.

« Les rivaux cambodgiens ont transporté leur épreuve de force à l'ONU, mais la représentation à l'organisation mondiale ne va pas résoudre leurs conflits », écrit le *Straits Times*, de Singapour. La victoire de l'un ou l'autre camp à l'ONU ne ferait qu'aggraver en fait le conflit. Cette même logique pousse l'ASEAN, après le putsch sanglant de juillet, à reporter l'entrée du Cambodge dans l'organisation régionale. L'ASEAN, la Chine, et la Russie espèrent que la « trêve » contribuera au nécessaire dialogue entre Cambodgiens, et aussi avec les Vietnamiens, pour sortir une fois pour toutes le Cambodge du piège de « la guerre des autres » où il est enlisé depuis plus de 30 ans.



fenêtre sur...
le fleuve, la ville.



Cours du Vieux Montréal

Au Faubourg Québec

Spacieux condominiums en bordure du fleuve, avec stationnement intérieur à partir de 126,900\$*

Bureau des ventes: 465, rue Notre-Dame est, bureau 310. Montréal. Heures d'ouvertures du mardi au vendredi de 11h.30 à 19h. samedi et dimanche de 12h. à 17h.

Tél: (514)288-9191 Fax: (514)288-7070 Email: alfid@alfid.com Web: www.alfid.com

* plus taxes applicables. Prix escompté pour la pré-vente et en vigueur au moment de la publication.

Projet en partenariat avec:



L'ÉQUIPE DU MATIN



LA PLUS MUSICALE À MONTRÉAL

LUNDI AU VENDREDI
6 H 00 À 9 H 00

Seulement
le meilleur
de la musique

CITÉ
ROCK détente^{MD}
107.3 FM

www.rock-detente.com

Monde

L'Italie au bord de la crise politique

d'après AP et AFP
ROME

L'Italie est au bord de la crise politique. Les Refondateurs communistes ont maintenu hier soir leur opposition au projet de budget 1998, menaçant ainsi de renverser la coalition de centre-gauche au pouvoir de Romano Prodi, qu'ils soutiennent sans toutefois y participer.

Dans un discours devant le Parlement, le président du Conseil italien a tenté hier de convaincre ses alliés récalcitrants sans rien céder sur l'essentiel. La réforme de la protection sociale contenue dans ce projet de budget constitue « la dernière étape indispensable dans notre marche vers l'Europe, a-t-il déclaré. Le gouvernement ne cédera pas sur ce point. »

M. Prodi a appelé les communistes à ne pas renverser son gouvernement et s'est déclaré disposé à poursuivre les discussions et à faire des concessions. Il s'est notamment dit prêt à étudier la demande de Rifondazione Comunista (Refondation communiste) de confier au groupe public IRI la mission de créer des emplois dans le sud du pays, frappé par un fort taux de chômage.

Malgré tout, les Refondateurs communistes ont fait savoir qu'ils restaient déterminés à voter contre le texte, menaçant ainsi de faire chuter le gouvernement. Les derniers propos de M. Prodi comportent « des améliorations, des ouvertures, mais l'essentiel reste inchangé », a souligné leur chef de file, Fausto Bertinotti, qui devait répondre formellement à M. Prodi un peu plus tard dans la soirée.

Refondation communiste s'oppose au projet de budget en raison des réductions dans les dépenses sociales prévues, notamment les retraites. Elle ne fait pas partie de la coalition de l'Olivier au pouvoir, mais son soutien au Parlement est vital pour le gouvernement Prodi, le 55^e en Italie depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Aucun vote ou motion de confiance n'est prévu pour l'instant. Le vote des députés sur le projet de loi de finances doit intervenir seulement en décembre.

JUSQU'À **25%** DE RABAIS SUR TOUS NOS MODÈLES 97!

Il ne reste que ~~31~~ **28** ~~19~~ **16** ~~18~~ **17** ~~5~~

Venture
Cavalier
Malibu
Lumina

GM La Carte GM 750+ Dépêchez-vous!

En stock : 120 véhicules dont 52 camions et fourgonnettes.

Le Relais
CHEVROLET • OLDSMOBILE



4 Camaro

9411, avenue Papineau (au nord de la Métropolitaine, tout près de Laval) 384-6380

Vous voulez vendre...
AUTOS
CAMIONS, 4 X 4, FOURGONNETTES,
MOTONEIGES, MOTOCYCLETTES,
VÉHICULES TOUT TERRAIN
...et même le covoiturage

3 lignes d'annonces **7** jours consécutifs pour
24,99\$ (8,33\$ par ligne additionnelle)

285-7111
Les petites annonces de **La Presse**
Appels interurbains sans frais: 1 800 361-5013

La Presse
MARCHE AUX PUCES

VENDEZ DE TOUT

3 lignes d'annonce
7 jours consécutifs
pour seulement **24,99\$** + taxes

(8,33 \$ par ligne additionnelle) Le Marché aux puces ne s'adresse qu'aux particuliers et exclut les annonces concernant l'immobilier, les services, les véhicules motorisés et les animaux. Vu les conditions particulières de cette offre, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut d'autre part se prévaloir du privilège d'annulation en tout temps à partir de la première parution, mais une telle annulation n'altère en rien la facturation qui s'établira obligatoirement sur 7 jours de publication. Ces annonces sont payables avant parution par carte de crédit ou à nos bureaux.

Les petites annonces 285-7111
Appels interurbains sans frais: 1 800 361-5013

Lancement à la Baie de la nouvelle fragrance signée Clinique : *clinique happy*

Allez, souriez...

Voici la nouvelle fragrance pour femme : *clinique happy*
un soupçon de citron...
une brassée de fleurs...
un bouquet d'émotions...
portez-la au nom de la joie de vivre.

clinique happy:
Le parfum en atomiseur de 50 ml. 47.50 \$
Le parfum en atomiseur de 100 ml. 65 \$

CLINIQUE
www.clinique.com

la Baie
Compagnie de la Baie d'Hudson

Vous avez le meilleur